



CATALOGUE DE FORMATIONS

On a tous·tes besoin
d'une formation



**SATISFACTION SUR LA QUALITÉ
GLOBALE DES FORMATIONS :**

90%

Très satisfait·e·s

**« Claire, cadrée, structurée.
Formateurs à l'écoute et
dans la bienveillance. »**

**E.DR, stagiaire de la Formation de
formateur·rice**



CATALOGUE DE FORMATIONS

Conseil d'ami·e

Sommaire

La coopérative

Mission, histoire, organisation et démarche qualité.....	7
Formation Inter ? Formation Intra ?	7

Administration

Preparez-vous à être administrateur·rice culturel·le !.....	9
Cerner le rôle, la posture et les enjeux de l'administrateur·rice de structure culturelle	10
Comprendre les principes généraux de la comptabilité	12
Du projet au budget.....	14
Comprendre et sécuriser les contrats du spectacle vivant.....	16
Les fondamentaux de la paie dans le spectacle vivant	18
Comprendre les collectivités pour les acteurs·rices du secteur artistique et culturel	20

Diffusion et production de spectacles

Parcours chargé·e de diffusion/production	23
Connaître l'environnement de la production et de la diffusion.....	24
Élaborer une stratégie de diffusion et le plan d'action associé.....	26
Situer et organiser son métier de chargé·e de diffusion / production	28
Construire sa prospection et vendre son projet artistique	30
Construire et organiser un plan de communication.....	32

Médiation cinéma

Parcours médiateur·rice cinéma.....	38
Connaissance du territoire et de la filière	39
Pilotage de projet.....	40
Communication interne et externe.....	41
Techniques de médiation.....	42
Réseau et posture professionnelle.....	43
Adapter sa communication à son public cible, les 15-25 ans.....	44
Appliquer des pratiques responsables en tant que médiateur·rice cinéma.....	46

Communication

Les formations en communication.....	49
Prise de parole en public.....	50
Créer son premier podcast.....	52

Gestion des Richesses Humaines

La prévention des risques psychosociaux dans les structures culturelles	56
Les Richesses Humaines dans les petites structures culturelles.....	58
Mieux gérer son temps de travail	60
Organiser le télétravail de ses collaborateurs·rices.....	62

Informatique libre

Connaître les bases de la sécurité informatique	66
Construire des tableaux de bord avec Calc.....	68
Créer et mettre en page un document avec Writer	70
Créer vos publications avec Gimp, Inkscape et Scribus	72

Management et facilitation

Co-développement	75
Analyser sa pratique de facilitateur·rice de codéveloppement	78
Expérimenter les outils de la facilitation et la posture de facilitateur·rice	80
Facilitation graphique : méthodes et outils visuels	82

Musiques actuelles

Accompagner les porteur.se.s de projets de musique enregistrée	85
Appréhender les mutations récentes de l'industrie musicale dans sa fonction d'accompagnateur·rice	88
Connaître l'environnement professionnel des musicien.ne.s	91
Construire un programme d'actions d'accompagnement.....	93
Construire et mener un atelier d'éducation artistique et culturelle	95

Pratiques responsables

Acquérir et appliquer des pratiques responsables pour son projet culturel..	100
---	-----

Transmission et accompagnement

Accompagnement au changement.....	103
Fonction tutorale.....	105
Formation de formateurs·rices.....	107

Modalités d'inscription et financement

Modalités et délais d'inscription.....	111
Modalités de financement.....	112

Conseil

Des accompagnements sur mesure	115
--------------------------------------	-----

Nous joindre.....	116
-------------------	-----

La coopérative



À PROPOS DE NOTRE COOPÉRATIVE : MISSION, HISTOIRE, ORGANISATION ET DÉMARCHE QUALITÉ

L'organisme de formation et conseil CONFER, structuré en SCIC, a pour objectif de produire, dans un intérêt collectif, des services de formation et de conseil ayant un caractère d'utilité sociale au profit du secteur culturel.

Né des réflexions de professionnel.le.s du secteur culturel et de l'économie créative, CONFER s'appuie non seulement sur ce réseau d'expert.e.s pour organiser la remontée des besoins en formation mais également sur les futur.e.s bénéficiaires.

C'est à travers la coopération que CONFER construit et développe des services dédiés au secteur. Organisé sous la forme d'une société coopérative, CONFER regroupe aujourd'hui huit coopérateurs.rices : L'A-Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine, IDDAC, LMA - Landes Musiques Amplifiées, Nathalie Redant, RIM - Réseau des Indépendants de la Musique, Rock et Chanson, Gilles Seban et Julia Vincent.

La coopérative de formation s'inscrit dans une démarche qualité qui défend les pédagogies actives et la prise en compte du parcours professionnel de chaque individu.

CONFER est déclaré organisme de formation professionnelle et propose des enseignements éligibles à une prise en charge par les fonds de formation.



REPUBLICQUE FRANÇAISE

CONFER est certifié QUALIOPi par l'Afnor au titre des actions de formation. Cette certification, mise en place par l'État avec la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, est obligatoire à compter de janvier 2022 afin que les formations dispensées par un organisme de formation puissent bénéficier de financements publics ou mutualisés. Toutes nos formations sont donc éligibles à des financements provenant d'organismes financeurs mutualisés ou publics (AFDAS ou Pôle Emploi par exemple). Qualiopi est la marque de garantie qualité des Prestataires d'actions concourant au développement des Compétences (PAC).

FORMATION INTER ? FORMATION INTRA ?

CONFER vous propose de suivre des formations en Intra ou en Inter. La formation Intra désigne la « formation intra-entreprise ». Dans une formation intra, les salarié.e.s d'une même entreprise suivent ensemble la même formation. La formation inter désigne la « formation inter-entreprise ». Dans ce type de formation, des salarié.e.s de différents établissements suivent la même formation.

Administration



PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE PREPAREZ-VOUS À ÊTRE ADMINISTRATEUR·RICE CULTUREL·LE !

L'administrateur.rice culturel.le joue un rôle fondamental dans une entreprise culturelle. Il/elle veille à la bonne gestion de la structure culturelle. A ce titre il/elle assure la gestion administrative, financière, juridique et veille à l'équilibre social et budgétaire de celle-ci. Ce parcours de formation permet aux professionnel.le.s du secteur culturel et de l'économie créative de connaître et de maîtriser les enjeux administratifs, juridiques, sociaux, financiers d'une structure de spectacle vivant.

Public

Professionnel.le.s du secteur culturel et de l'économie créative.

Coût global

- Demandeurs.ses d'emploi / intermittent.e.s : 2800 € TTC
 - Salarié.e.s : 3500 € TTC.
- Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

Durée totale

70 heures de formation, soit 5 modules de 2 jours.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

MODULE 1

Cerner le rôle, la posture et les enjeux de l'administrateur.rice de structure culturelle

MODULE 2

Comprendre les principes généraux de la comptabilité

MODULE 3

Du projet au budget

MODULE 4

Comprendre et sécuriser les contrats du spectacle vivant

MODULE 5

Les fondamentaux de la paie dans le Spectacle Vivant

MODULE 1

(1/2)

CERNER LE RÔLE, LA POSTURE ET LES ENJEUX DE L'ADMINISTRATEUR·RICE DE STRUCTURE CULTURELLE

Parce qu'elle accompagne le(s) porteur(s) de projet(s) et leur réalisation dans un environnement de plus en plus complexe, changeant, et soumis à des moyens et des ressources contraints, la fonction d'administration culturelle est une alliée précieuse des directions qui ont souvent des difficultés à recruter. Couteau suisse aux qualités relationnelles et compétences techniques transversales, l'administrateur.trice joue un rôle clé d'analyse du contexte dans lequel le projet artistique et/ou culturel se déploie et d'anticipation des enjeux. Sécuriser équipes et projets dans la durée implique de proposer une vision stratégique, la mettre en partage, pour proposer des modalités de structuration, d'organisation et de réalisation du projet respectueuses des personnes et du cadre juridique, partenarial, et budgétaire. Engageant la responsabilité sociale des organisations, l'administrateur.trice assure la bonne santé financière des structures culturelles et plus largement des personnes qui s'y impliquent.

CONTENUS

- Rôle et posture de l'administrateur
- RSO
- Politiques culturelles
- Cadre relationnel et partenarial
- Environnement juridique et cadre légal
- Collectivités locales
- Structures de droit privées

PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur culturel et de l'économie créative

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

OBJECTIFS

- Situer la fonction de l'administrateur au sein de la structure culturelle / du projet artistique
- Cerner l'environnement et les enjeux de l'administrateur de structure culturelle
- Elaborer une stratégie de développement du projet artistique et/ ou culturel et de ses activités
- Structurer administrativement l'entité juridique porteuse du projet artistique et / ou culturel
- Gérer les relations avec les partenaires financiers et opérationnels

Pour aller plus loin voir : La RH dans les petites structures culturelles

MODULE 1

(2/2)

CERNER LE RÔLE, LA POSTURE ET LES ENJEUX DE L'ADMINISTRATEUR·RICE DE STRUCTURE CULTURELLE

PROGRAMME

SITUER LA FONCTION DE L'ADMINISTRATEUR AU SEIN DE LA STRUCTURE CULTURELLE / DU PROJET ARTISTIQUE

- Identifier les attentes des directions de structure culturelle et y répondre
- Cerner le rôle et la posture de l'administrateur selon son contexte professionnel

CERNER L'ENVIRONNEMENT DE L'ADMINISTRATEUR DE STRUCTURE CULTURELLE

- Connaître l'environnement politique et partenarial
- Identifier et gérer les relations avec ses parties prenantes

ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET ARTISTIQUE ET/ OU CULTUREL ET DE SES ACTIVITÉS

- Définir les priorités stratégiques d'une structure
- Sécuriser le projet dans la durée
- Mettre en place un cadre relationnel avec les différents partenaires

STRUCTURER ADMINISTRATIVEMENT L'ENTITÉ JURIDIQUE PORTEUSE DU PROJET ARTISTIQUE ET / OU CULTUREL

- Connaître les spécificités des différents modes de gestion d'une structure culturelle
- Interroger l'adéquation du statut au projet.
- Identifier les adaptations simples réalisables

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Évaluation

Études de cas et mises en situation.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.ses d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
- Salarié.e.s : 700 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

MODULE 2

(1/2)

COMPRENDRE LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA COMPTABILITÉ

Qu'est-ce qu'un bilan comptable ?
 Comment lire et analyser les comptes annuels d'une structure ?
 Comment préparer sa comptabilité en respectant les normes juridiques ? Quelles sont les différentes pièces comptables ?
 Comment saisir sa comptabilité et comprendre le fonctionnement de la TVA ?
 Qu'est-ce que la saisie analytique ? A quoi sert-elle ? Est-elle obligatoire ?
 Ce module a vocation à aider les stagiaires à comprendre le fonctionnement de la comptabilité et ses enjeux afin de sécuriser leurs pratiques comptables (devis, facturation, bilans...) et de fluidifier leurs échanges avec leur expert-comptable et/ou commissaire aux comptes. Aucun logiciel ne sera utilisé pendant la formation : ni tableur, ni logiciel de saisie comptable. Prévoir une calculatrice (le téléphone portable suffit).

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la comptabilité et les mécanismes des écritures comptable
- Lire et analyser les principaux documents comptables
- Organiser un système comptable

PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur culturel et de l'économie créative.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

CONTENUS

- Les règles d'utilisation des comptes
- Contrôle de gestion et audit
- Les documents de synthèse
- Journal, Grand-livre, Balance, Immobilisations, TVA, Clôture et réouverture des comptes
- Les pièces comptables : devis, factures, notes de frais / justifier ses produits
- La comptabilité analytique, la trésorerie, de la comptabilité au budget

MODULE 2

(2/2)

COMPRENDRE LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA COMPTABILITÉ

PROGRAMME

COMPRENDRE LES PRINCIPES DE LA COMPTABILITÉ ET LES MÉCANISMES DES ÉCRITURES COMPTABLE

- Cerner la logique et les enjeux de la comptabilité au sein d'une structure
- Connaître l'environnement général de la comptabilité

LIRE ET ANALYSER LES PRINCIPAUX DOCUMENTS COMPTABLES

- Reconnaître les différentes pièces comptables
- Classer les documents comptables
- Contrôler les factures
- Suivre la trésorerie

ORGANISER UN SYSTÈME COMPTABLE

- Préparer les documents pour la saisie
- Identifier le rôle et le fonctionnement des notes de frais
- Dresser un compte de résultat et un bilan (simples)
- Réaliser une première analyse de ses comptes pour les présenter en AG
- Identifier le fonctionnement d'une comptabilité analytique

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Etudes de cas et mises en situation.

Lieu

Locaux de CONFER
 Centre d'Affaires J.J Bosc
 33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.ses d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
 - Salarié.e.s : 700 € TTC.
- Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

MODULE 3

DU PROJET AU BUDGET

(1/2)

Qu'est-ce qu'un budget ?
A quoi sert-il ?
Comment le construire et le suivre ?
Quels sont les budgets à manipuler dans le spectacle vivant ?

Axée autour des méthodes de pédagogie active et de nombreux exercices pratiques, cette formation vous permettra d'aborder les différents types de budgets d'une structure culturelle.

CONTENUS

- Prévisionnel vs réalisé
- Budget interne vs externe
- Les fonds propres vs les subventions publiques
- La valorisation : apport en nature, en industrie
- Trésorerie
- Budget de production
- Budget de diffusion

PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur culturel et de l'économie créative

PRÉ-REQUIS

Savoir se servir d'un tableur (Calc, Excel).

OBJECTIFS

- Comprendre la démarche budgétaire
- Construire son budget général
- Mettre en place un suivi de trésorerie
- Construire un budget de production
- Construire un budget de diffusion

MODULE 3

DU PROJET AU BUDGET

(2/2)

PROGRAMME

COMPRENDRE LA DÉMARCHE BUDGÉTAIRE

- Identifier les différents budgets du spectacle vivant
- Différencier les fonctions de ces budgets
- Distinguer la gestion budgétaire de la comptabilité

CONSTRUIRE SON BUDGET GÉNÉRAL

- Définir son utilité
- Modéliser son document

METTRE EN PLACE UN SUIVI DE TRÉSORERIE

- Cerner le lien entre la comptabilité et la banque
- Elaborer un modèle de suivi de trésorerie

- Construire un budget de production
- Identifier les éléments indispensables au budget de production
- Modéliser un budget de production
- Evaluer les coûts fixes / les coûts variables
- Comprendre les apports en coproduction

CONSTRUIRE UN BUDGET DE DIFFUSION

- Identifier les éléments indispensables au budget de diffusion
- Modéliser un budget de diffusion
- Evaluer les coûts fixes / les coûts variables/ Les coûts plateau
- Calculer la marge artistique

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Évaluation

Mises en situation et études de cas.

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
 - Salarié.e.s : 700 € TTC.
- Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

MODULE 4

(1/2)

COMPRENDRE ET SÉCURISER LES CONTRATS DU SPECTACLE VIVANT

Le contrat est la loi des parties. Un contrat a donc toute son importance. Mais avant de formaliser une relation contractuelle en la sécurisant au mieux il est nécessaire de connaître le cadre général du droit des contrats et dans quel cadre il s'insère.

Ainsi, et à l'issue de ce module le participant sera capable de formuler les bonnes questions, d'écrire, de lire et de formaliser différents types de contrats et de limiter les risques juridiques.

OBJECTIFS

- Connaître les bases nécessaires à la contractualisation
- Maîtriser la contractualisation

PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur culturel et de l'économie créative.

PRÉ-REQUIS

Savoir se servir d'un tableur (Calc, Excel).

CONTENUS

- La notion d'œuvre
- Le droit moral et le droit patrimonial de l'auteur
- Les exceptions au droit d'auteur / la cession des droits d'auteur
- La rémunération des auteurs
- Le statut juridique et le régime fiscal/social de l'auteur
- La notion de diffuseur
- La rémunération de l'exploitation des œuvres
- Droit moraux, droits patrimoniaux des artistes-interprètes, droits patrimoniaux des producteurs.
- La formation du contrat
- Contrat de cession de spectacle (définition et exemple)
- Contrat de co-production (définition et exemple)
- Co-réalisation (définition et exemple)

MODULE 4

(2/2)

COMPRENDRE ET SÉCURISER LES CONTRATS DU SPECTACLE VIVANT

PROGRAMME

CONNAITRE LES FONDAMENTAUX DES DROITS D'AUTEUR

Définir la notion d'œuvre

- Qu'est-ce qu'un auteur ?

La notion d'œuvre / le droit moral de l'auteur / le droit patrimonial de l'auteur / les exceptions au droit d'auteur / la cession des droits d'auteur

Comprendre le système de rémunération des auteurs

- La rémunération des auteurs
- Le statut juridique et le régime fiscal/social de l'auteur / la notion de diffuseur / la rémunération de l'exploitation des œuvres / la gestion collective des droits d'auteur

RECONNAITRE LES DROITS VOISINS

Décrire la notion de droits voisins

- Droit moraux, droits patrimoniaux des artistes-interprètes, droits patrimoniaux des producteurs.

Définir le cadre juridique des droits voisins et leur rémunération

- Les artistes-interprètes / Les producteurs
- Les organismes de gestion collective

MAÎTRISER LA CONTRACTUALISATION

Appréhender le droit des contrats

- La formation du contrat
- L'exécution et l'inexécution contractuelle
- La responsabilité contractuelle

Identifier les différents types de contrats du spectacle vivant

- Contrat de cession de spectacle (définition et exemple)
- Contrat de co-production (définition et exemple)
- Co-réalisation (définition et exemple)

Appliquer les contrats du spectacle vivant

- Ateliers de mise en situation

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Évaluation

Mises en situation et études de cas.

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
 - Salarié.e.s : 700 € TTC.
- Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

MODULE 5

(1/2)

LES FONDAMENTAUX DE LA PAIE DANS LE SPECTACLE VIVANT

Faire la paie dans le spectacle vivant nécessite de maîtriser les bases indispensables à l'élaboration de la paie mais aussi à en connaître les spécificités liées à ce secteur.

Cette formation vous propose de répondre à vos besoins en connaissances dans ce domaine et de vous outiller pour réaliser la paie de votre structure.

CONTENUS

- Cadre et documents réglementaires
- Les contrats de travail
- Eléments fixes et variables de la paie
- L'embauche des intermittents
- Les différentes caisses de cotisation

PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur du spectacle vivant qui souhaitent en savoir plus sur la paie et son fonctionnement.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

OBJECTIFS

- Reconnaître les bases juridiques et administratives nécessaires au processus de paie
- Distinguer les impératifs liés à la paie permettant l'anticipation
- Appliquer les étapes de la paie : embauche, déclaration, rémunération

MODULE 5

(2/2)

LES FONDAMENTAUX DE LA PAIE DANS LE SPECTACLE VIVANT

PROGRAMME**CONNAÎTRE LES PRÉALABLES À L'EMBAUCHE**

- Identifier le cadre réglementaire
- Utiliser les documents réglementaires

EMBAUCHER

- Elaborer les contrats en fonction des besoins et des personnels
- Identifier les éléments fixes et les éléments variables de la paie
- Embaucher des intermittents selon la situation d'emploi

FAIRE LA PAIE

- Décrypter un bulletin de paie
- Distinguer et comprendre les différentes caisses de cotisation
- Traiter les cas spécifiques de la paie
- Développer ses outils personnels (veille, tableau de bord...)

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, construction d'outils, quizz.

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.ses d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
 - Salarié.e.s : 700 € TTC.
- Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION (1/2)

COMPRENDRE LES COLLECTIVITÉS POUR LES ACTEURS·RICES DU SECTEUR ARTISTIQUE ET CULTUREL

Les dernières lois votées en France depuis moins de dix ans renforcent la coopération Etat/Collectivités Territoriales comme socle de définition, d'accompagnement et de financement des cultures et des arts.

Comme le sport, le tourisme, la promotion des langues régionales et l'éducation populaire, la culture est une compétence partagée des communes, départements, régions et collectivités à statut particulier.

Les acteurs culturels et artistiques se retrouvent régulièrement en situation de rencontrer, discuter, partager leur travail avec les représentants des collectivités territoriales, élus comme techniciens. Que ce soient des activités de structuration, production, de création, de diffusion ou de médiation, en investissement et/ou en fonctionnement, chaque étape d'un projet culturel peut être un espace de rencontre entre l'acteur public et le créateur/porteur/accompagnateur. Pour autant, cela reste deux « mondes » aux fonctionnements, aux espaces de débat et de décision, aux temporalités, aux contraintes autant qu'aux leviers d'action différents. Ce fossé pèse, régulièrement, sur un dialogue constructif, rendu ainsi difficile par une méconnaissance réciproque des contingences et difficultés respectives. Avec cette formation, il s'agit de permettre aux stagiaires de développer leurs activités créatrices et culturelles professionnelles dans un environnement public local identifié, compris et clarifié.

PUBLIC

Professionnels.les du secteur culturel et de l'économie créative.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

OBJECTIFS

- Identifier les différentes collectivités, leurs missions et rôles dans le secteur culturel
- Cerner les contours du projet culturel d'une collectivité, ses interlocuteurs et ses moyens
- Déterminer les éléments clefs d'une bonne relation avec une collectivité

CONTENUS

- Compétences, rôles et missions des différentes collectivités
- Les circuits de décisions d'une collectivité
- Binôme élu / technicien
- Posture relationnelle

PROGRAMME DE FORMATION (2/2)

COMPRENDRE LES COLLECTIVITÉS POUR LES ACTEURS·RICES DU SECTEUR ARTISTIQUE ET CULTUREL

PROGRAMME

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES COLLECTIVITÉS, LEURS MISSIONS ET ROLES DANS LE SECTEUR CULTUREL

- Situer les différentes collectivités et leurs compétences avec un focus sur la compétence culturelle
- Distinguer l'organisation d'une collectivité (politique, administration, budget) à travers ses instances, ses temporalités et ses circuits de décision

CERNER LES CONTOURS DU PROJET CULTUREL D'UNE COLLECTIVITÉ, SES INTERLOCUTEURS ET SES MOYENS

- Repérer les données disponibles et les décrypter
- Comprendre le binôme élu/technicien : rôle et interaction
- Identifier les moyens à disposition d'une collectivité pour sa politique culturelle

DEFINIR LES ÉLÉMENTS CLÉS D'UNE RELATION VERTUEUSE AVEC UNE COLLECTIVITÉ

- Mesurer les contraintes et les besoins des deux parties
- Déterminer la posture idéale dans la relation

Durée

Une journée en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, construction d'outils, quizz...

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 280 € TTC
 - Salarié.e.s : 350 € TTC.
- Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

Diffusion et production de spectacles



PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE CHARGÉ·E DE DIFFUSION/PRODUCTION

Le parcours de formation « chargée de diffusion/production » a été conçu à l'écoute des besoins des professionnels en écho au travail mené par le groupe de chargé.e.s de diffusion réuni sous l'égide de L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine pendant deux ans.

Il a pour ambition d'offrir à des personnes se destinant aux métiers de la production et de la diffusion des repères dans l'environnement culturel et artistique et de bien identifier les réseaux et les leviers de financement des productions.

Il permet de comprendre l'organisation d'une production et l'articulation du développement d'une diffusion associée. Lier la pratique de la diffusion à celle de la production nous semble un préalable indispensable à la durabilité des projets.

A l'issue de la formation, il s'agit de pouvoir se situer dans son métier et traduire avec pertinence son projet afin de mettre en œuvre une diffusion efficace. L'enjeu étant que cette diffusion s'inscrive durablement dans des relations réciproquement équilibrées avec les équipes et les programmeurs.

Coût global

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 2 380€ TTC
- Salarié.e.s : 2950 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

Durée totale

8,5 jours.

MODULE 1

Connaître l'environnement de sa production et de la diffusion

MODULE 2

Elaborer une stratégie de diffusion et le plan d'action associé

MODULE 3

Situer et organiser son métier de chargé.e de diffusion / production

MODULE 4

Construire sa prospection et vendre son projet artistique

MODULE 5

Construire et organiser un plan de communication

Parcours co-construit avec
L'A - Agence culturelle
Nouvelle Aquitaine.



Pré-requis

Être porteur d'un projet artistique et culturel ou être en charge des questions de diffusion et production.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

MODULE 1

(1/2)

CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT DE LA PRODUCTION ET DE LA DIFFUSION

Au cours de cette formation, les stagiaires apprendront à connaître l'environnement de la production et de la diffusion des projets artistiques et culturels. Pour cette action de formation, nous souhaitons rendre les participant.e.s acteur.rice.s de leur formation. Nous privilégions ainsi les méthodes actives. Les participant.e.s travailleront à partir d'étude de cas, de jeux de rôle et sur leurs propres projets.

OBJECTIFS

- Situer les réseaux de la production et de la diffusion
- Identifier les différents circuits des aides et soutiens de la production et de la diffusion
- Réaliser le montage de la production et de diffusion d'une création

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux personnes en découverte des métiers de la diffusion et production ainsi qu'aux professionnel.le.s plus aguerri.e.s désireux.ses de préciser une méthodologie.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

CONTENUS

- Identification de son environnement institutionnel et partenarial
- Identification de ses réseaux formels et informels
- Connaissance des interlocuteurs et acteurs incontournables
- Les leviers de financements : financement publics et nouvelles sources
- Analyse des rythmes de production projet versus environnement

MODULE 1

(2/2)

CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT DE LA PRODUCTION ET DE LA DIFFUSION

PROGRAMME

SITUER LES RÉSEAUX DE LA PRODUCTION ET DE LA DIFFUSION

- Identifier l'environnement institutionnel et partenarial
- Lister et hiérarchiser les principaux acteurs de la diffusion et de la production
- Cartographier ses réseaux de production et de diffusion

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS CIRCUITS DES AIDES ET SOUTIENS DE LA PRODUCTION ET DE LA DIFFUSION

- Décrire ces différents dispositifs
- Reconnaître les leviers de financement de mon projet

RÉALISER LE MONTAGE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION D'UNE CRÉATION

- Définir les caractéristiques de son projet et les modalités de sa mise en œuvre
- Distinguer les différentes phases de sa production
- Analyser les éléments budgétaires du spectacle

Durée

Une journée en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Quizz, mises en situation, études de cas, ...

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.ses d'emploi / intermittent.e.s : 280 € TTC
 - Salarié.e.s : 350 € TTC.
- Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

MODULE 2

(1/2)

ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION ET LE PLAN D'ACTION ASSOCIÉ

Au cours de cette formation, les stagiaires travailleront sur l'élaboration d'une stratégie de production / diffusion.

Les deux journées sont conçues comme un moment d'échange, d'apprentissage et d'intelligence collective.

Elles permettront à chacun de se situer dans sa pratique et par l'émulation du groupe et des questions communes de trouver du sens pour soi tout en aidant les autres.

Les participant·e·s travailleront à partir d'étude de cas, de jeux de rôle et sur leurs propres projets.

OBJECTIFS

- Définir son projet artistique
- Identifier les forces du projet de création à produire et à diffuser
- Décliner son plan d'action

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux professionnel.le.s des métiers de la diffusion / production.

PRÉ-REQUIS

Être en charge de la diffusion d'un projet artistique ou culturel.

CONTENUS

- Définition du projet artistique
- Réalisation d'un diagnostic pour analyser le contexte de la production articulé avec la diffusion
- Identification des forces du projet artistique à produire et à diffuser
- Définition des cibles et des priorités
- Déclinaison de son plan d'action
- Planification des actions, construction d'un rétroplanning
- Réalisation d'un budget de ce plan d'actions

MODULE 2

(2/2)

ELABORER UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION ET LE PLAN D'ACTION ASSOCIÉ

PROGRAMME

DÉFINIR SON PROJET ARTISTIQUE

- Comprendre l'articulation entre le projet artistique et un projet de création
- Réaliser le diagnostic de son projet

IDENTIFIER LES FORCES DU PROJET DE CRÉATION À PRODUIRE ET À DIFFUSER

- Décrire ces différents dispositifs
- Reconnaître les leviers de financement de mon projet

DÉCLINER SON PLAN D'ACTION

- Construire un rétroplanning
- Élaborer un budget de production
- Définir un prix de cession

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Quizz, mises en situation, études de cas, ...

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
 - Salarié.e.s : 700 € TTC.
- Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

MODULE 3

(1/2)

SITUER ET ORGANISER SON MÉTIER DE CHARGÉ·E DE DIFFUSION / PRODUCTION

Au cours de cette formation, les stagiaires apprendront à situer et organiser le métier de chargé.e de diffusion / production.

Nous souhaitons rendre les participant·e·s acteur·rice·s de leur formation. Nous privilégions ainsi les méthodes actives.

Les participant·e·s travailleront à partir d'étude de cas, de jeux de rôle et sur leurs propres projets.

CONTENUS

- Définition du rôle et du périmètre de chargé.e.s de diffusion / production
- Identification de sa place au sein de son équipe ou collectif de travail
- Exploration des différentes formes de statuts et d'emplois adaptés
- Inscription des relations avec les programmeurs dans la durabilité
- Gestion et organisation de son temps de travail en articulation avec son plan d'actions et de l'équipe

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux professionnel.le.s des métiers de la diffusion / production.

PRÉ-REQUIS

Être en charge de la diffusion d'un projet artistique ou culturel.

OBJECTIFS

- Savoir se situer et situer son rôle de chargé.e de diffusion et de production
- Identifier les différents statuts et cadres d'emplois adaptés
- S'inscrire dans des relations durables avec les programmeurs
- Gérer et organiser son temps de travail

MODULE 3

(2/2)

SITUER ET ORGANISER SON MÉTIER DE CHARGÉ·E DE DIFFUSION / PRODUCTION

PROGRAMME

SAVOIR SE SITUER ET SITUER SON RÔLE DE CHARGÉ·E DE DIFFUSION ET DE PRODUCTION

- Définir son rôle de chargé.e de diffusion et production
- Décrire les typologies de relation et cerner son positionnement au sein d'une structure

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS STATUTS ET CADRES D'EMPLOIS ADAPTÉS

- Connaître les différents cadres d'emplois
- Choisir le cadre d'emploi adapté à sa situation

S'INSCRIRE DANS DES RELATIONS DURABLES AVEC LES PROGRAMMEURS

- Analyser sa pratique dans sa relation aux programmeurs
- Reconnaître les besoins de ses interlocuteurs
- Comprendre le principe de réciprocité dans les relations et savoir les inscrire dans la durée

Durée

Une journée en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Quizz, mises en situation, études de cas, ...

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 280 € TTC
 - Salarié.e.s : 350 € TTC.
- Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

MODULE 4

(1/2)

CONSTRUIRE SA PROSPECTION ET VENDRE SON PROJET ARTISTIQUE

Au cours de cette formation, les stagiaires acquerrons les outils et les techniques de prospection pour la vente d'un projet artistique et culturel.

Nous souhaitons rendre les participant·e·s acteur·rice·s de leur formation. Nous privilégions ainsi les méthodes actives.

Les participant·e·s travailleront à partir d'étude de cas, de jeux de rôle et sur leurs propres projets.

OBJECTIFS

- Construire une base de données
- Développer un argumentaire de vente
- Estimer les coûts de la diffusion et de la contractualisation
- Gérer la tournée dans ses aspects logistiques et humains

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux professionnel.le.s des métiers de la diffusion / production.

PRÉ-REQUIS

Être en charge de la diffusion d'un projet artistique ou culturel.

CONTENUS

- Construction d'une base de données
- Gestion et entretien d'une base de donnée
- Réalisation d'une veille adaptée au projet de diffusion
- Construction d'un argumentaire de vente
- Initiation à l'art de la négociation : s'appuyer sur des techniques de vente
- Estimation des coûts de la diffusion et contractualisation
- Gestion de la tournée dans ses aspects logistiques et humains
- Planification et animation d'outils collaboratifs

MODULE 4

(2/2)

CONSTRUIRE SA PROSPECTION ET VENDRE SON PROJET ARTISTIQUE

PROGRAMME

CONSTRUIRE UNE BASE DE DONNÉES

- Identifier les différents supports nécessaires à la construction d'une base de données
- Gérer et entretenir une base de données
- Réaliser une veille adaptée au projet de diffusion

DÉVELOPPER UN ARGUMENTAIRE DE VENTE

- Analyser des supports de communication et de diffusion
- Identifier les partenaires adaptés à son projet
- Rentrer en contact avec les partenaires représentés

ESTIMER LES COÛTS DE LA DIFFUSION ET DE LA CONTRACTUALISATION

- Calculer les coûts liés à la diffusion
- Identifier les différents types de contrats

GÉRER LA TOURNÉE DANS SES ASPECTS LOGISTIQUES ET HUMAINS

- Planifier les différentes étapes de la tournée
- Hiérarchiser les actions à mener
- Réaliser un planning de travail pour les équipes
- Rédiger une feuille de route

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Quizz, mises en situation, études de cas, ...

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
 - Salarié.e.s : 700 € TTC.
- Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

MODULE 5

(1/2)

CONSTRUIRE ET ORGANISER UN PLAN DE COMMUNICATION

Pour cette formation consacrée à la communication, les stagiaires seront invité-e-s à analyser leurs pratiques actuelles et les possibilités de leurs pratiques futures.

Ces deux jours graviteront autour de la créativité, des outils et de l'état d'esprit nécessaires à la promotion d'un-e artiste, d'une compagnie, d'un spectacle.

CONTENUS

- Conception et organisation de son plan de communication
- Identification et choix des outils de communication adaptés à son projet
- Gestion des outils digitaux dans la présentation des supports de communication
- Mobilisation et gestion de ressources extérieures

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux professionnel.le.s des métiers de la diffusion / production.

PRÉ-REQUIS

Être en charge de la diffusion d'un projet artistique ou culturel.

OBJECTIFS

- Définir son identité visuelle et adapter le schéma narratif à son usage professionnel
- Organiser sa stratégie de communication
- Identifier les outils adaptés à sa stratégie

MODULE 5

(2/2)

CONSTRUIRE ET ORGANISER UN PLAN DE COMMUNICATION

PROGRAMME

QUELLE IDENTITÉ VISUELLE ET QUEL STORYTELLING ?

- Remettre au centre l'importance de l'image et du storytelling
- Porter un regard critique sur ses supports de communication actuels
- Echanger autour d'exemples de supports d'autres structures et d'autres champs culturels

QUELS ÉLÉMENTS DE STRATÉGIE ?

- Planifier sa communication, budgétiser
- Identifier la stratégie adaptée à son projet : Do It Yourself et prestations, quels choix opérer ?

QUELS OUTILS UTILISER ?

- Choisir les bons supports imprimés
- Identifier la meilleure stratégie numérique (site internet, réseaux sociaux, newsletter...)
- Adapter les outils à ses destinataires (prospects, médias, publics...)

Durée

2,5 jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

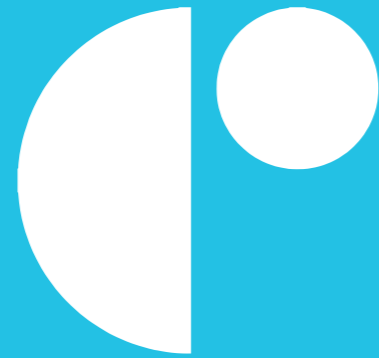
Etudes de cas, moodboard graphique, questionnaire, création d'une communication « fictive » en commun...

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 700 € TTC
 - Salarié.e.s : 850 € TTC
- Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter



«Les supports donnés sont très éclairants, grande aide en méthodologie.»

E.E, stagiaire du Parcours chargé-e-s de diffusion / production



« Formation encourageante qui aide à faire le point, aide à se positionner dans son parcours personnel. Donne envie de poursuivre. »

M.L, stagiaire du Module 4 du Parcours chargé-e-s de diffusion / production



« Super approche de la formatrice, pleine de bienveillance. »

V.N, stagiaire du Module 2 du Parcours chargé-e-s de diffusion / production



Médiation cinéma



« Merci pour cette formation
très intéressante et
stimulante, qui donne plein
d'idées pour la suite. »

C.L, stagiaire du Module 4 du Parcours
médiateur·rice cinéma



PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE MÉDIATEUR·RICE CINÉMA

Ce parcours de formation de neuf jours vous permettra d'aborder les différents modules à travers le prisme de vos réalités professionnelles. En effet, les pédagogies interactives proposées mettront l'accent sur les études de cas, les mises en situation et le partage d'expériences entre pairs.

Les intervenant.e.s professionnel.le.s aguerri.e.s du secteur vous éclaireront de leurs témoignages et expériences. Les formateur.rice.s, expert.e.s en pédagogie, vous apporteront des outils et méthodologies adaptés à vos besoins et à celles de vos structures. Les modules du parcours peuvent se suivre indépendamment les uns des autres.

Objectifs du parcours

- Connaître les différents acteurs de son environnement et de la filière
- Maîtriser des outils de pilotage de projet adaptés à sa structure
- Concevoir et appliquer une stratégie de communication interne et externe
- Mettre en oeuvre de nouvelles techniques de médiation
- Développer son réseau et sa posture professionnelle

POUR ALLER PLUS LOIN

FORMATION

Adapter sa communication à son public cible, les 15-25 ans

MODULE 1

Connaissance du territoire et de la filière

MODULE 2

Pilotage de projet

MODULE 3

Communication

MODULE 4

Tehniques de médiation

MODULE 5

Réseau et posture professionnelle

Coût global et modalités

Nous contacter

Durée totale

5 modules de formation

Public

Ce parcours de formation s'adresse aux médiateurs·rices cinéma déjà en poste.

Parcours co-construit avec CINA
- Cinémas indépendants de
Nouvelle-Aquitaine



FORMATION

Appliquer des pratiques responsables en tant que médiateur cinéma

MODULE 1

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET DE LA FILIÈRE

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux médiateurs.rices cinéma.

PRÉ-REQUIS

Être un·e médiateur·rice cinéma en poste.

CONTENUS

- Les enjeux de la filière cinéma
- Les acteurs de son environnement professionnel
- Portrait de sa structure

OBJECTIFS

- Identifier les différents acteurs de son environnement professionnel et comprendre les enjeux de la filière
- Situer sa structure dans la filière cinéma

Durée

Une journée en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, construction d'outils, quizz.

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

Nous contacter.

MODULE 2 PILOTAGE DE PROJET

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux médiateurs.rices cinéma.

PRÉ-REQUIS

Être un·e médiateur·rice cinéma en poste.

CONTENUS

- Diagnostic et évaluation des besoins
- Articulation projet de médiation et territoire
- Les parties prenantes de son projet

OBJECTIFS

- Réaliser un diagnostic, évaluer les besoins de sa structure, les traduire en projets
- Développer des projets de médiation en lien avec les dynamiques culturelles, sociales et économiques de son territoire
- Coordonner des projets en incluant les parties prenantes à toutes les étapes

Durée

Deux journées en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, construction d'outils, quizz.

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

Nous contacter.

MODULE 3 COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux médiateurs.rices cinéma.

PRÉ-REQUIS

Être un·e médiateur·rice cinéma en poste.

CONTENUS

- Identité visuelle et storytelling
- Logique et stratégie de communication
- Outils de communication

OBJECTIFS

Concevoir et mettre en oeuvre une stratégie de communication interne et externe.

Modalités et durée

Nous contacter.

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, construction d'outils, quizz.

Tarifs

Nous contacter.

MODULE 4 TECHNIQUES DE MÉDIATION

Cette formation va solliciter l'esprit créatif des participant·e·s, en les incitant à trouver de nouvelles techniques de médiation et à être innovant.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux médiateurs·rices cinéma.

PRÉ-REQUIS

Être un·e médiateur·rice cinéma en poste.

CONTENUS

- Éléments d'analyse filmique
- Méthode ludique d'analyse d'image et de son
- Médiation inclusive
- Pistes d'innovation en médiation

OBJECTIFS

- Concevoir une analyse de film ludique
- Créer un atelier avec une médiation inclusive
- Produire un projet global de médiation novatrice dans le cadre de sa mission professionnelle

PROGRAMME

CONCEVOIR UNE ANALYSE DE FILM LUDIQUE

- Connaître les éléments d'une analyse de film Présenter un film pour affiner le regard d'un spectateur
- Imaginer une méthode ludique d'analyse d'image et son

CRÉER UN ATELIER AVEC UNE MÉDIATION INCLUSIVE

- Comprendre la médiation inclusive Inventer de nouveaux rapports aux publics
- Formaliser et partager ses expérimentations dans un réseau

PRODUIRE UN PROJET GLOBAL DE MÉDIATION NOVATRICE DANS LE CADRE DE SA MISSION PROFESSIONNELLE

- Identifier les possibles et les limites de son environnement professionnel
- Définir un axe de médiation novateur
- Programmer de façon évolutive sur une saison en concordance avec son choix de médiation
- Savoir mettre en forme, puis argumenter et défendre son projet

Modalités, durée et tarifs

Nous contacter.

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, construction d'outils, quizz.

MODULE 5 RÉSEAU ET POSTURE PROFESSIONNELLE

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux médiateurs·rices cinéma.

PRÉ-REQUIS

Être un·e médiateur·rice cinéma en poste.

CONTENUS

- Implication des publics dans les cinémas
- Construction d'un réseau de spectateurs
- Les différentes échelles de réseaux professionnels

OBJECTIFS

- Améliorer ses pratiques professionnelles
- Valoriser ses compétences
- Animer et participer à un réseau de professionnels

Modalités et durée

Nous contacter.

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, construction d'outils, quizz.

Tarifs

Nous contacter.

POUR ALLER PLUS LOIN (1/2) ADAPTER SA COMMUNICATION À SON PUBLIC CIBLE, LES 15-25 ANS

Au cours de cette formation, les médiateurs cinémas travailleront une communication adaptée au public cible des 15-25 ans afin de les remobiliser vers les salles de cinéma. Les stagiaires seront invité·e·s à apprendre à connaître les acteurs, les pratiques et les outils de la génération Z dans l'objectif de les inciter à se rendre dans les salles.

Dans ce cadre, les stagiaires analyseront leurs pratiques actuelles et les possibilités qui s'offrent à eux pour communiquer vers les jeunes.

OBJECTIFS

- Connaissance de la génération Z
- Actions de médiation et de communication vers les 15-25 ans
- Argumentation auprès de ses collaborateurs de la mise en place de ces actions
- Conception et organisation de son plan de communication vers les 15-25 ans
- Identification des canaux, du ton, et des images impactantes

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux médiateurs.rices cinéma.

PRÉ-REQUIS

Être un médiateur.rice cinéma en poste.

CONTENUS

- Concevoir sa communication pour la génération Z
- Réaliser un plan de communication pour cette cible
- Créer une stratégie éditoriale propre à cette cible

POUR ALLER PLUS LOIN (2/2) ADAPTER SA COMMUNICATION À SON PUBLIC CIBLE, LES 15-25 ANS

PROGRAMME

IDENTIFIER LES SPÉCIFICITÉS DE SON PUBLIC CIBLE D'UN POINT DE VUE SOCIOLOGIQUE

- Cerner les pratiques culturelles propres à un groupe
- Distinguer les différences au sein du public cible
- Affiner ses cibles au regard du contexte post covid
- Analyser les actions de communication mises en place à destination du public cible

CERNER ET METTRE EN PLACE LES ACTIONS ET CANAUX DE COMMUNICATION ADAPTES AUX 15-25 ANS

- Connaître les jeunes de mon secteur géographique
- Identifier les outils de communication utilisés par mon public cible
- Penser ses actions de médiation pour répondre à des objectifs de communication
- Convaincre en interne de ces actions

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Méthodes pédagogiques

La pédagogie active sera privilégiée afin de permettre aux stagiaires d'être pleinement acteurs.rices de leur formation. Les stagiaires seront amené·e·s à travailler sur le projet de leur structure et à réaliser un plan de communication pour une stratégie globale envers les 15-25 ans.

Évaluation

Etudes de cas et quizz.

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

700 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.

POUR ALLER PLUS LOIN (1/2) APPLIQUER DES PRATIQUES RESPONSABLES EN TANT QUE MÉDIATEUR·RICE CINÉMA

Les enjeux sociaux et écologiques sont de plus en plus importants pour les acteurs culturels, les comprendre et s'en saisir est un premier pas.

Être capable de les mettre en pratique dans son quotidien professionnel au sein d'une organisation culturelle nécessite des compétences complémentaires.

La responsabilité sociétale des organisations (RSO) permet avant tout d'acquérir une forte capacité à : travailler avec son territoire, développer des relations humaines et professionnelles constructives, valoriser des formes d'engagements, faire des choix éthiques et cohérents en lien avec les finalités de son projet culturel.

A l'issue de ce module, chaque participant.e saura définir comment mettre en œuvre un plan d'action en faveur des enjeux sociaux et environnementaux dans le périmètre de son projet, en tant que médiateur cinéma.

OBJECTIFS

- Comprendre et analyser les enjeux globaux ESE*
- Appliquer des pratiques responsables cohérentes avec son périmètre de responsabilité

*ESE : économique, social et environnement.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux médiateurs.rices cinéma.

PRÉ-REQUIS

Être un médiateur.rice cinéma en poste.

CONTENUS

- Connaissance de l'histoire du DD & environnement, démarches d'améliorations
- Exercices d'analyse des pratiques et cycle de vie des projets
- Exercices analyse des parties prenantes des projets
- Exercices d'analyse d'impact environnement, social et territorial
- Connaissance sur les plans d'actions, principe et champs d'action EDD*
- Exercices de formalisation et organisation d'un plan d'action personnalisé

*Environnement, développement durable

POUR ALLER PLUS LOIN (2/2) APPLIQUER DES PRATIQUES RESPONSABLES EN TANT QUE MÉDIATEUR·RICE CINÉMA

PROGRAMME

JOUR 1

ANALYSER SES PRATIQUES ESE DANS SON PÉRIMÈTRE DE RESPONSABILITÉ

- Comprendre les enjeux et les méthodes pour appliquer des pratiques responsables dans son organisation culturelle (réseaux et organisation, cinéma)
- Identifier son périmètre de responsabilité et trouver des pistes d'amélioration ESE

JOUR 2

FORMALISER UN PLAN D'ACTION ET DE NOUVELLES PRATIQUES RESPONSABLES

- Formaliser un plan d'action au regard des enjeux sociaux et environnementaux
- Identifier des voies d'amélioration à l'échelle de son projet
- Cerner et mettre en place les actions et canaux de communication adaptés aux 15-25 ans

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, construction d'outils, quizz.

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

700 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.

Communication



SOMMAIRE

LES FORMATIONS EN COMMUNICATION

Construire et organiser un plan de communication PAGE 32

Module 5 du Parcours chargé-e de production/diffusion

Communication interne et externe PAGE 41

Module 3 du Parcours médiation cinéma

Adapter sa communication à son public cible, les 15-25 ans PAGE 44

Formation pour les médiateurs·rices cinéma

Prise de parole en public PAGE 50

Créer son premier podcast PAGE 52

PROGRAMME DE FORMATION PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

(1/2)

« Si l'on veut que la pièce soit entendue, il faut savoir la faire chanter » nous dit Peter Brook (metteur en scène anglais) dans *L'espace vide*.

Lors d'une présentation de projet, les mots à eux seuls ne suffisent pas, il faut être capable de les manier avec précision et subtilité pour être entendu. C'est là tout l'enjeu de la prise de parole en public pour qui veut convaincre son auditoire de la pertinence de son projet.

Cette formation de deux jours propose de donner des clefs pour gagner en aisance dans un contexte d'oralité face à un groupe.

Les méthodes pour atteindre ces objectifs pédagogiques se baseront sur des échanges d'expériences, des situations expérimentales, des situations actives prenant appui sur des outils créés pour des ateliers théâtre notamment.

OBJECTIFS

- Développer sa prise de parole en public en tenant compte du langage verbal et non verbal
- Mettre en œuvre des techniques clés pour capter son auditoire
- Gérer les appréhensions et le trac lors de la prise de parole en public
- Traiter une situation inattendue lors d'une prise de parole en public

PUBLIC

Professionnels. Iles du secteur culturel et de l'économie créative.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

CONTENUS

- Le corps, un instrument à stimuler
- Les situations de communication
- L'expression corporelle : ce que « dit » mon corps
- Le souffle, apprendre à respirer en situation d'oralité
- La voix et l'écoute : s'exprimer clairement
- La situation et la voix : être écouté
- Les techniques d'improvisation pour gérer l'inattendu

PROGRAMME DE FORMATION PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

(2/2)

PROGRAMME

MAÎTRISER SA COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

- Identifier les différentes situations de prise de parole
- Comprendre les spécificités de la communication orale (son langage verbal et non verbal)
- Adopter une posture adéquate (occupation de l'espace scénique...)
- Gérer sa voix et son souffle en situation d'oralité
- Identifier son propre fonctionnement (points forts, points faibles, gestion du stress)
- Gérer son trac pour prendre la parole

DÉFENDRE UNE PRISE DE PAROLE FACE À UN GROUPE

- Analyser le contexte d'intervention
- Identifier les caractéristiques et les attentes de son auditoire
- Mettre en scène sa prise de parole (rythme, contexte...)
- S'adapter (langage, posture) à son auditoire lors d'une prise de parole
- Gérer les situations inattendues

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Mises en situation et étude de cas.

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs. ses d'emploi / intermittent. e. s : 560 € TTC
- Salarié. e. s : 700 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION CRÉER SON PREMIER PODCAST

(1/2)

Ces dernières années, les podcasts se sont mis à fleurir sur le web. Ce format s'est démocratisé pour raconter des histoires, diffuser des interviews, parler d'actualité, informer sur des sujets multiples et variés. Ces « objets sonores » ont la particularité d'être relativement simples à produire et séduisent leurs auditeurs par leur facilité d'écoute. En effet, que ce soit dans la voiture ou sous la douche, il est aisé de trouver un moment pour se divertir, s'informer ou s'instruire en écoutant un podcast. Cette formation a pour but de donner les bases pour créer un podcast : du choix du format à la réalisation sonore, jusqu'à la diffusion.

Modalités pédagogiques

Cette formation alterne des apports théoriques, des écoutes sonores, des démonstrations et des mises en pratique immédiates de la part des participant·e·s. L'intersession entre les 2 jours de formation sera mise à profit par les participant·e·s pour produire un enregistrement d'un texte sur un sujet de leur choix. Cet exercice sera finalisé le 2^{ème} jour pour permettre aux participant·e·s de réaliser un podcast court.

OBJECTIFS

- Déterminer un format et un sujet qui se prêtent au média podcast.
- Scénariser un podcast en structurant une narration et en déterminant les différents éléments qui vont le composer.
- Choisir un habillage sonore cohérent avec son sujet de podcast.
- Utiliser des techniques vocales pour poser sa voix et trouver son ton.
- Enregistrer, monter et mixer un objet sonore simple : voix off, sons d'ambiance, musique.
- Diffuser un podcast sur le web.

CONTENUS

- Scénario d'un podcast
- Habillage sonore
- Techniques vocales
- Enregistrement, montage et mixage

PUBLIC

Professionnel·le·s du secteur culturel et créatif.
EFFECTIF : 6 personnes maximum.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur, d'un micro-casque et d'une connexion internet.

PROGRAMME DE FORMATION CRÉER SON PREMIER PODCAST

(2/2)

PROGRAMME

JOUR 1

- Identifier les différents types de podcast : le récit, la fiction, le témoignage, la série...
- Expérimenter l'écriture « radio » pour rédiger un script à partir d'un sujet choisi.
- Analyser la structure d'un podcast en définissant des séquences sonores.
- Identifier les différents éléments sonores composant un habillage.
- Ecrire un scénario sonore.
- Repérer les paramètres qui caractérisent la voix : le timbre, le placement, le débit, l'articulation.
- Lire à haute voix des textes en adaptant son ton au sujet.
- Identifier du matériel simple pour enregistrer une voix.

JOUR 2

- Utiliser les fonctions de base du logiciel Audacity pour enregistrer et monter une voix.
- Sourcer et importer des éléments sonores et des musiques libres de droit.
- Monter, placer et mixer un habillage en vue de dynamiser et valoriser son podcast, en respectant une cohérence et une unité sonore.
- Identifier et tester des plateformes de diffusion de podcast.
- Finaliser un podcast en y associant un visuel et un pitch de présentation.
- Mettre en ligne un podcast sur le web.

Durée

Deux jours non consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

- Positionnement en amont de la formation via un questionnaire.
- Evaluation formative par le biais d'exercices tout au long de la formation.
- Evaluation de satisfaction en fin de formation.

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs·ses d'emploi / intermittent·e·s : 560 € TTC
- Salarié·e·s : 700 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCA.
- Particuliers : Nous contacter

Gestion des Richesses Humaines



« Le contenu de la formation répond tout à fait à mes attentes, il faut maintenant mettre en pratique sur du plus long terme pour atteindre l'objectif principal : mieux gérer son temps de travail. »

M.R, stagiaire de la formation Mieux gérer son temps de travail à distance



PROGRAMME DE FORMATION (1/2)

LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LES STRUCTURES CULTURELLES

La notion de risques psychosociaux (RPS) peut sembler un peu floue. Si ces risques ne sont pas à prendre à la légère, encore faut-il savoir comment les identifier, s'en saisir et agir concrètement. Par exemple, depuis quinze jours, votre collègue vous dit qu'il est en burn out. Vous voyez bien qu'il est débordé mais l'étant vous-même, vous ne savez pas quoi faire pour y remédier. La surcharge de travail étant courante dans le secteur culturel, devez-vous réellement vous en inquiéter ? Est-ce une problématique qui relève de la personnalité de votre collègue ou du mode d'organisation de votre structure ? Avez-vous pour obligation légale d'intervenir ? Que risquez-vous si vous n'agissez pas ?

La question des RPS est d'autant plus prégnante dans un contexte caractérisé par son incertitude et ses changements de logique interne et externe (ex. : départ à la retraite de membres fondateurs, fonctionnement par appels à projet, etc.) Les acteurs culturels, qui n'y sont pas nécessairement préparés, peuvent rencontrer des situations de très forte tension. L'idée de cette formation est donc de vous permettre de gagner en clarté sur ce que recouvrent les RPS et d'identifier des moyens d'actions concrets et accessibles pour les prévenir dans la durée.

PUBLIC

Professionnels.les du secteur culturel et de l'économie créative.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

CONTENUS

- Définition et cadre légal
- Typologie et acteurs de la prévention
- Facteurs de risques psychosociaux
- Impacts potentiels (individuels, collectifs et structurels)
- Freins et leviers organisationnels
- Spécificités sectoriels et points de vigilance
- Boîte à outils et plan d'actions

OBJECTIFS

- Reconnaître les RPS comme processus complexe et dynamique
- Connaître le cadre légal et les enjeux de son contexte professionnel
- Mener une politique de prévention dans son organisation

PROGRAMME DE FORMATION (2/2)

LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LES STRUCTURES CULTURELLES

PROGRAMME

RECONNAÎTRE LES RPS COMME PROCESSUS COMPLEXE ET DYNAMIQUE

- Définir les RPS
- Connaître la typologie des facteurs de risques
- Identifier leurs impacts potentiels au niveau individuel, collectif et structurel

CONNAÎTRE LE CADRE LÉGAL ET LES ENJEUX DE SON CONTEXTE PROFESSIONNEL

- Identifier le contexte juridique
- Reconnaître les risques encourus
- Cerner les enjeux au regard des spécificités du secteur culturel

MENER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION DANS SON ORGANISATION

- Distinguer les différents types de prévention
- Repérer les freins et les leviers organisationnels
- Identifier les acteurs et outils de prévention à mobiliser en situation

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Quizz, mises en situation.

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
- Salarié.e.s : 700 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION

(1/2)

LES RICHESSES HUMAINES DANS LES PETITES STRUCTURES CULTURELLES

Parent pauvre du secteur culturel, la fonction RH est bien souvent peu connue ou assimilée à un ensemble de formalités administratives de gestion du personnel. Engageant la responsabilité sociale des organisations, elle joue pourtant un rôle clef dans la bonne santé des projets, des structures et plus spécifiquement des personnes qui s'y impliquent. Cette question est d'autant plus prégnante dans les structures culturelles de petite taille (ex. : associations loi 1901). Bien comprendre les enjeux en présence et les possibilités d'action pour les parties prenantes et proposer des modalités organisationnelles et pratiques, respectueuses des personnes et du cadre juridique, deviennent alors essentiels pour sécuriser équipes et projets dans la durée. A travers les méthodes de pédagogie active, cette formation vous propose des clefs de compréhension et des outils concrets adaptés à vos besoins et directement actionnables dans votre environnement de travail.

OBJECTIFS

- Cerner les enjeux et les contours de la fonction RH au sein des petites structures culturelles
- Identifier les acteurs, méthodes et outils RH clefs à mobiliser en situation
- Elaborer une feuille de route personnalisée adaptée aux spécificités de son environnement de travail

PUBLIC

Professionnels.les du secteur culturel et de l'économie créative.

PRÉ-REQUIS

Avoir une première expérience professionnelle (ou bénévole) dans une structure.

CONTENUS

- Fonction RH : contours et rôles dans les petites structures.
- Une fonction partagée : pratiques, outils, compétences RH et parties prenantes.
- Diversité des profils et des attentes des acteurs pluriels du secteur culturel
- Enjeux de la RH dans les petites structures : typologie des risques (individuels, collectifs, structurels), des freins et des leviers.
- Boîte à outils RH à destination des petites structures
- Cycle de vie d'une organisation, niveaux de structuration et de maturité d'un groupe
- Modes de gouvernance et d'organisation (caractéristiques, atouts et points de vigilance).
- Collectif, travail collaboratif et parties prenantes.

PROGRAMME DE FORMATION

(2/2)

LES RICHESSES HUMAINES DANS LES PETITES STRUCTURES CULTURELLES

PROGRAMME

CERNER LES ENJEUX ET LES CONTOURS DE LA FONCTION RH AU SEIN DES PETITES STRUCTURES CULTURELLES

Fonction RH et cadre légal

- Cerner le but de la RH et ses domaines d'application
- Repérer les 4 grands rôles de la fonction
- Identifier les variables internes et externes de la fonction RH
- Situer sa démarche au regard du cadre légal et d'une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)
- Citer les obligations de l'employeur et du/de la salarié.e

Enjeux et spécificités

- Illustrer les enjeux RH dans les petites structures, ses freins et ses leviers
- Distinguer les différents acteurs du secteur culturel, leurs attentes, la nature de leur implication
- Connaître les spécificités de l'emploi dans le secteur artistique et culturel

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel

Lieu

Locaux de CONFER
Centre d'Affaires J.J Bosc
33130 Bègles

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, quizz.

IDENTIFIER LES ACTEURS RH, MÉTHODES ET OUTILS CLEFS À MOBILISER EN SITUATION

La fonction RH en pratique

- Identifier les acteurs internes et externes de la fonction RH
- Envisager les grands domaines d'application, ses pratiques, outils, compétences et parties prenantes.
- Découvrir et s'approprier une boîte à outils RH

Le collectif de travail

- Cerner les grandes étapes du cycle de vie d'une organisation en lien avec les niveaux de structuration et de maturité d'un groupe
- Lister les caractéristiques, atouts et points de vigilance des principaux modes de gouvernance et d'organisation
- Faciliter l'implication individuelle et collective

ÉLABORER UNE FEUILLE DE ROUTE ADAPTÉE AUX SPÉCIFICITÉS DE SON ENVIRONNEMENT

- S'approprier des éléments clefs de diagnostic
- Poser les bases d'un plan concret et réaliste, adapté à sa situation de travail

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
- Salarié.e.s : 700 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION (1/2)

MIEUX GÉRER SON TEMPS DE TRAVAIL

Dans un contexte où le registre de l'urgence systématique devient la norme, organisations et salarié.e.s ont tendance à perdre le sens des priorités et la maîtrise de leur agenda. Cela peut avoir des répercussions dommageables sur l'activité et ses parties prenantes.

Prendre du recul sur son mode d'organisation et la structuration de son temps de travail, comprendre les enjeux en présence et identifier les marges de manœuvre dont on dispose deviennent alors essentiel pour retrouver la maîtrise de son quotidien et accomplir ses missions plus sereinement (d'autant plus en période étendue de télétravail). Cette formation vous propose des méthodes et outils pratiques pour diagnostiquer votre situation et identifier des solutions concrètes répondant à vos besoins.

PUBLIC

Professionnel-le-s du secteur culturel et créatif.
EFFECTIF : entre 5 et 10 personnes

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

CONTENUS

- Identification de son rythme chrono-biologique
- Organisation de son espace de travail
- Les lois et principes du temps
- Les méthodes de gestion du temps

OBJECTIFS

- Diagnostiquer son mode d'organisation et la structuration de son temps professionnel
- Gérer les priorités de son activité
- Organiser et planifier ses tâches en utilisant des outils de gestion du temps

PROGRAMME DE FORMATION (2/2)

MIEUX GÉRER SON TEMPS DE TRAVAIL

PROGRAMME

IDENTIFIER LES LEVIERS DE LA GESTION DU TEMPS ET DE L'ORGANISATION

- Comprendre les enjeux de son mode d'organisation personnelle
- Identifier les composantes nécessaires à la réalisation d'une tâche
- Connaître les lois et principes du temps
- Cerner son rythme chrono biologique

UTILISER LES MÉTHODES ET OUTILS DE GESTION DU TEMPS

- Identifier les méthodes de gestion du temps
- Se fixer des objectifs adaptés
- Poser un cadre de travail acceptable pour soi et les autres
- Organiser un espace de travail adapté (physique et virtuel)

ÉLABORER UNE STRATÉGIE POUR OPTIMISER SON ORGANISATION

- Choisir la méthode adaptée à ses besoins prioritaires
- Poser les bases d'un plan d'action concret

Durée

Deux modules de 3 heures en distanciel et une heure de retours d'expérience.

Horaires

9h30-12h30

Évaluation

Mises en pratique.

Lieu

En distanciel, via un lien zoom transmis quelques jours avant

Tarifs

- Demandeurs.ses d'emploi / intermittent.e.s : 280 € TTC
- Salarié.e.s : 350 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION

(1/2)

ORGANISER LE TÉLÉTRAVAIL DE SES COLLABORATEURS·RICES

La mise en place du télétravail n'a rien d'anodin. Elle transforme le quotidien des salarié.e.s et l'accomplissement individuel et collectif des tâches et projets en cours.

Bien comprendre les enjeux en présence pour les parties prenantes et proposer une organisation respectueuse des personnes et du cadre juridique deviennent alors essentiels pour sécuriser équipes et projets dans la durée.

Cette formation vous propose des clés de compréhension et des préconisations pratiques adaptées à vos besoins et directement actionnables.

PUBLIC

- Directeurs.rices de structure, Responsables RH
- Administrateurs.rices de structures
- Coordinateurs.rices d'équipes, chargé.e.s de projets

EFFECTIF: entre 5 et 10 personnes

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

CONTENUS

- Enjeux du télétravail pour toutes les parties prenantes
- Risques et avantages pour le salarié
- Cadre légal du télétravail
- Outils et pratiques collaboratives
- Mode de management

OBJECTIFS

- Sécuriser la pratique du télétravail pour le salarié et l'employeur
- Organiser le télétravail de ses collaborateurs.rices

PROGRAMME DE FORMATION

(2/2)

ORGANISER LE TÉLÉTRAVAIL DE SES COLLABORATEURS·RICES

PROGRAMME

GERNER LES ENJEUX DU TÉLÉTRAVAIL

- Identifier les enjeux du télétravail pour les personnes, les équipes et la structure
- Définir les risques et les avantages associés au télétravail pour le salarié

SÉCURISER SON DISPOSITIF

- Connaître le cadre juridique du télétravail
- Définir les droits et obligations des parties prenantes (employeur / salarié)

ORGANISER LE TÉLÉTRAVAIL

- Planifier les modalités de mise en place et de suivi du télétravail
- Identifier les outils et pratiques collaboratives
- Adapter son mode de management
- Préparer un plan d'action concret pour (ré)organiser le télétravail dans sa structure

Durée

Deux modules de 3 heures et une heure de retours d'expérience.

Horaires

9h30-12h30

Évaluation

Formatives et sommatives : études de cas, quizz.

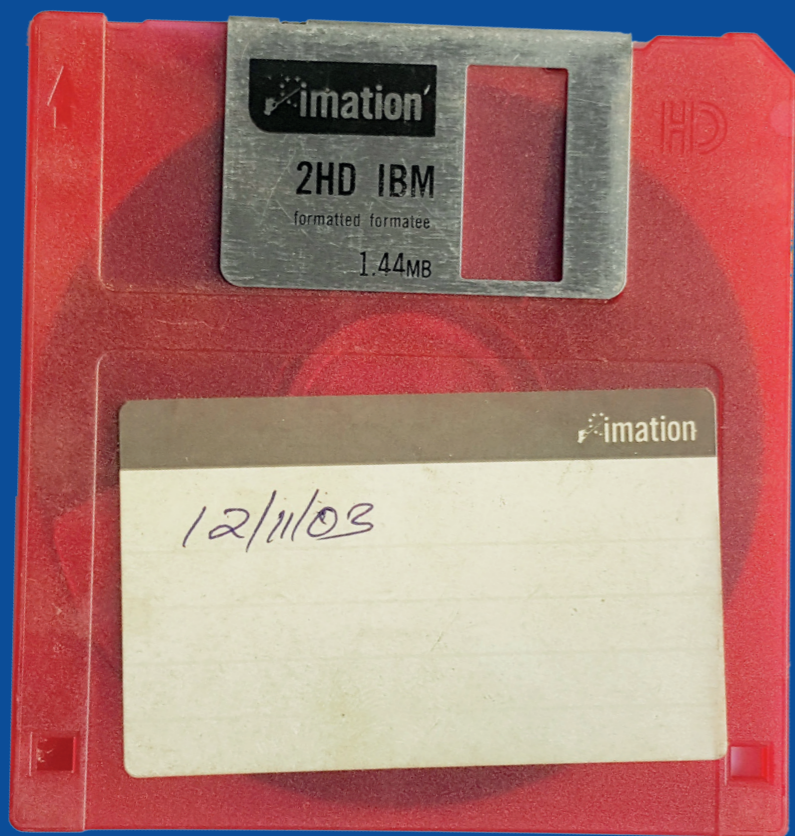
Lieu

En distanciel, via un lien zoom transmis quelques jours avant.

Tarifs

- Demandeurs.ses d'emploi / intermittent.e.s : 280 € TTC
- Salarié.e.s : 350 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

Informatique libre



« Des révisions, approfondissements et découvertes très utiles à la fois pour le cadre pro, mais aussi plus globalement sur ce qu'est le numérique aujourd'hui. »

H.V, stagiaire de la formation les outils du libre



PROGRAMME DE FORMATION (1/2) CONNAÎTRE LES BASES DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

A l'heure du tout numérique et du développement du télétravail, il apparaît comme essentiel de comprendre les points essentiels de la sécurité informatique. Cette formation vise à mettre en avant des points de vigilance quant à ses usages informatiques et à la protection que l'on peut y apporter. Il s'agit de donner des clefs pour mieux comprendre comment agir pour assurer la sécurité de son espace numérique.

CONTENUS

- Les concepts et le vocabulaire spécifique
- Les « bonnes pratiques »
- Ressources et structures d'appui
- Les mots de passe et réseaux
- Piratage et arnaque - les virus
- Sécurité physique des objets numériques
- Téléphones et protection des données
- Sécurité des données (RGPD : obligation de sécurité, virus)
- Les utilitaires et applications pratiques

PUBLIC

La formation s'adresse à tou-te-s professionnel-le-s et usagers qui souhaitent acquérir les bonnes pratiques en matière de sécurité informatique au quotidien. EFFECTIF : entre 5 et 12 participant-e-s.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

OBJECTIFS

- Etre en capacité d'identifier les points de vigilance de la sécurité informatique
- Etre en capacité d'appliquer des mesures d'amélioration en faveur d'une meilleure sécurité informatique

PROGRAMME DE FORMATION (2/2) CONNAÎTRE LES BASES DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

PROGRAMME

IDENTIFIER LES POINTS DE VIGILANCE DE LA SECURITE INFORMATIQUE

- Maîtriser les concepts et le vocabulaire spécifique
- Définir la notion de bonne pratique en matière de sécurité informatique
- Cerner le degré de sécurité des mots de passe
- Identifier les conséquences d'une connexion à un wifi ouvert

APPLIQUER DES MESURES D'AMELIORATION EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE SECURITE INFORMATIQUE

- Lister les structures et ressources mises à disposition sur le thème de la sécurité informatique
- Identifier les points essentiels de la sécurité physique des objets numériques
- Choisir des mesures efficaces pour faire face à une propagation de virus informatique

Durée

Une journée en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Mises en pratique et quizz.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 280 € TTC
- Salarié.e.s : 350 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION (1/2)

CONSTRUIRE DES TABLEAUX DE BORD AVEC CALC

Le tableau de bord occupe une place centrale dans les outils de gestion des projets. Que ce soit pour votre propre besoin ou pour celui d'autres collaborateurs·rices, cette formation vous permettra de maîtriser les points clés pour élaborer des tableaux clairs et faciles à exploiter avec Calc et de se familiariser avec ce logiciel bureautique LibreOffice, le successeur d'OpenOffice, est une suite bureautique très puissante et complète.

Calc, son outil de tableur, dispose de toutes les fonctionnalités que l'on peut attendre de logiciels de ce type.

PUBLIC

Professionnel·le·s du secteur culturel et créatif.
EFFECTIF : entre 5 et 12 participant·e·s.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

CONTENUS

- Fonctionnement d'une cellule
- Traitement des données dans un tableur
- Références relatives et absolues
- Calcul automatique
- Tableaux dynamiques croisés
- Diagramme

OBJECTIFS

- Créer et mettre en forme un tableau
- Utiliser les calculs et fonctions proposées

PROGRAMME DE FORMATION (2/2)

CONSTRUIRE DES TABLEAUX DE BORD AVEC CALC

PROGRAMME

- Cerner et maîtriser le fonctionnement d'une cellule
- Importer des données à traiter dans un tableur
- Maîtriser des références relatives et absolues
- Ecrire des opérations mathématiques
- Répéter un calcul automatique
- Définir des cas logiques VRAI ou FAUX pour déclencher des tests, des opérations, des calculs, des affichages, etc.
- Utiliser les fonctions mises à disposition par le tableur pour faire des opérations avancées
- Créer des tableaux dynamiques croisés
- Créer un diagramme

Durée

Une journée en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Mises en pratique.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs·ses d'emploi / intermittent·e·s : 280 € TTC
- Salarié·e·s : 350 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION (1/2) CRÉER ET METTRE EN PAGE UN DOCUMENT AVEC WRITER

LibreOffice, le successeur d'OpenOffice, est une suite bureautique très puissante et complète.

Writer, son outil de traitement de texte, dispose de toutes les fonctionnalités que l'on peut attendre de logiciels de ce type.

Avec cette formation, vous connaîtrez les manipulations essentielles de Writer. Vous saurez créer et modifier des documents de texte.

PUBLIC

Professionnel-le-s du secteur culturel et créatif.
EFFECTIF : entre 5 et 12 participant-e-s.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

CONTENUS

- Saisie et mise en forme du texte
- Gestion des listes, images et tableaux
- Les styles
- Sommaires et table des matières
- Modèle de document

OBJECTIFS

- Créer un document avec Writer
- Mettre en page avec Writer

PROGRAMME DE FORMATION (2/2) CRÉER ET METTRE EN PAGE UN DOCUMENT AVEC WRITER

PROGRAMME

- Utiliser son clavier et sa souris avec efficacité
- Situer les outils du logiciel
- Saisir et mettre en forme un texte
- Gérer des listes, images et tableaux
- Identifier les différents styles
- Gérer les styles et l'héritage
- Organiser les pages
- Maîtriser les tables des matières et autres sommaires automatiques
- Créer des modèles de document

Durée

Une journée en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Mises en pratique.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 280 € TTC
- Salarié.e.s : 350 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION

(1/2)

CRÉER VOS PUBLICATIONS AVEC GIMP, INKSCAPE ET SCRIBUS

Trois logiciels libres (Gimp, Inkscape, Scribus) seront au coeur de cette formation axée sur les outils permettant de créer des supports de communication de A à Z.

Les participant.e.s commenceront par les notions de dimension d'image, de format de fichiers, de recadrage en travaillant avec le logiciel libre Gimp. Puis, ils s'empareront du logiciel Inkscape afin d'avoir la maîtrise des images vectorielles et leur intégration dans des documents. Pour finir, ils travailleront à assembler les images précédemment produites en utilisant le logiciel libre de publication assistée par ordinateur Scribus. La création de flyers, d'affiches, ou encore d'illustrations n'aura ainsi plus de secret pour vous !

CONTENUS

- Gimp : traitement de l'image et photomontage
- Inkscape : Formes et images vectorielles
- Scribus : cadres d'images, texte, préparation d'un document pour l'imprimerie

PUBLIC

Professionnel.ves du secteur culturel et de l'économie créative.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

OBJECTIFS

- Identifier les techniques d'acquisition, de nettoyage, de retouche, de photomontage et de création d'images numériques avec Gimp
- Réaliser des visuels, illustrations, affiches ou pictogramme en utilisant des formes vectorielles avec Inkscape
- Produire des mises en page et des présentations avec Scribus

PROGRAMME DE FORMATION

(2/2)

CRÉER VOS PUBLICATIONS AVEC GIMP, INKSCAPE ET SCRIBUS

PROGRAMME

GIMP

- S'adapter à l'interface de GIMP
- Acquérir les connaissances de base sur les images
- Nettoyer un image
- Retoucher une image
- Réaliser un photomontage

INKSCAPE

- S'initier à l'interface du logiciel de dessin
- Tracer des formes prédéfinies
- Manipuler des images vectorielles

SCRIBUS

- S'initier à l'interface du logiciel
- Manipuler des cadres d'images et de texte
- Gérer les repères et les alignements
- Créer des gabarits
- Préparer son document pour l'imprimerie

Durée

Trois jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Mises en pratique et quizz.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 840 € TTC
- Salarié.e.s : 1050 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

Management et facilitation



PROGRAMME DE FORMATION CO-DÉVELOPPEMENT

(1/3)

Le co-développement, ou codev, est une pratique d'entraide et d'intelligence collective, tournée vers l'humain au sein de son environnement professionnel. Cette méthode permet à chaque individu faisant partie du collectif qui l'expérimente de partager ses questionnements, problématiques ou idées émergentes, et ce dans n'importe quel domaine. Dans un esprit de réciprocité et de bienveillance, la personne se retrouve, si elle le souhaite, bénéficiaire et/ou contributrice au service de, et ce dans un cadre maîtrisé et de confiance. Cette approche peut se vivre tant en présentiel, lors de rencontres interprofessionnelles, qu'à distance via des outils en ligne, permettant de créer une régularité et un véritable groupe de pratique qui pourra cheminer ensemble.

Il s'agira au cours de cette formation de :

- vous faire vivre des postures spécifiques à l'intelligence collective : écoute active, report du jugement
- effet rebond, prise de parole, se sentir expert de son propre vécu
- bénéficier du processus en participant à des animations en temps réel
- cultiver un regard "méta" permettant de comprendre et s'approprier le déroulé type de cet outil
- faire entrer cet outil dans votre réalité en identifiant un cas concret de mise en application

CONTENUS

- La posture
- L'écoute active
- Le processus de co-développement
- Les différentes formes de co-développement

PUBLIC

- Salarié.e.s du secteur culturel et de l'économie créative
- Indépendants qui animent des réseaux professionnels, des rencontres multi-acteurs
- Tout un chacun tant cette approche peut s'appliquer dans de nombreux domaines de nos vies professionnelles ou personnelles (milieu associatif, famille, ...)
- EFFECTIF : entre 5 et 12 personnes

PRÉ-REQUIS

Connaître et pratiquer les bases de l'animation de groupe / de la facilitation

OBJECTIFS

- Acquérir la posture adéquate
- Maîtriser le processus ou étapes du co-développement
- Reconnaître les différentes formes du co-développement
- Identifier dans quel contexte professionnel réinvestir la pratique du co-développement

PROGRAMME DE FORMATION CO-DÉVELOPPEMENT

(2/3)

PROGRAMME

4 temps de rencontre pour vivre et expérimenter le processus de l'intérieur avec différents formats proposés, puis prendre de la hauteur pour en comprendre le fonctionnement et se l'approprier. Des temps individuels en intersessions pour approfondir certaines notions et mettre en pratique (organiser son propre Codev dans un cadre sécurisé). Un dernier module pour partager des retours d'expériences et affiner sa pratique.

Les objectifs ne présument en rien d'un déroulé chronologique de la formation, et seront présents de manière continue tout au long du déroulé proposé :

Module 1

ACQUERIR LA POSTURE ADEQUATE

- Pratiquer l'écoute active, report du jugement, créativité, effet rebond, se sentir expert
- Créer un climat de confiance et bienveillance dans un groupe nécessaire à cette pratique
- Identifier pour quels sujets et problématiques cet outil est adéquat (ou ne l'est pas)
- Expérimenter une séance de co-développement

Module 2

MAÎTRISER LE PROCESSUS / ETAPES DU CO-DEVELOPPEMENT

- Identifier les différents rôles en présence

- Connaître chaque étape : enjeux, déroulé, matériel, timing
- Savoir enclencher chaque étape de manière fluide, à l'écoute du groupe
- Créer son carnet d'animation

Module 3

EXPERIMENTER UN AUTRE FORMAT

- Expérimenter le codev flash et à distance
- Approfondir la connaissance des différentes postures et rôles : client – consultants-facilitateur

Intersession

Temps pendant lequel le·la participant·e expérimentera le codéveloppement dans un contexte professionnel ou personnel.

Module 4

ANALYSER MA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- Débriefing sur son expérience de co-développement
- Analyser sa posture de facilitateur
- Identifier les liens avec d'autres outils d'intelligence collective et les combinaisons possibles
- Personnaliser son « style » de facilitation
- Identifier dans quel contexte professionnel réinvestir la pratique du co-développement
- Adapter la trame de l'outil à son contexte

INFORMATIONS PRATIQUES CO-DÉVELOPPEMENT

(3/3)

Durée

4 modules de 20 heures au total :

- Module 1 en présentiel (7h)
- Modules 2-3 à distance (6h)
- Module 4 en présentiel (7h)

Horaires

- Module 1 : 9h30 - 17h30
- Module 2 : 9h30 - 12h30
- Module 3 : 9h30 - 12h30
- Module 4 : 9h30 - 17h30

Évaluation

Quizz, mises en situation.

Lieu

- Module 1 et 4 : Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc - 33130 Bègles
- Modules 2 et 3 : en distanciel, via un lien zoom envoyé en amont de la formation.

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 800 € TTC
- Salarié.e.s : 1000 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION (1/2) ANALYSER SA PRATIQUE DE FACILITATEUR·RICE DE CODÉVELOPPEMENT

En apparence simple et pratique, le codéveloppement ressemble à une recette à suivre étape par étape.

Ce serait pourtant se tromper que d'appliquer mécaniquement ce processus, sans prendre le temps d'interroger finement les postures en jeu : client·e, consultant·e et bien entendu le/la chef d'orchestre, le/la facilitateur·rice.

Cette pratique à la fois efficace et concrète, peut parfois venir bousculer, en suscitant émotions et prises de conscience, au sein d'un contexte professionnel.

L'approche de facilitation se doit de s'adapter, évoluer au gré des situations, des rencontres, et des outils qui viennent s'ajouter à notre besace. La formation que nous vous proposons vise à prendre ce temps nécessaire de réflexion et de partage sur sa propre pratique, afin de mieux appréhender ces finesses et déployer toute la richesse de cette approche.

PUBLIC

Formation qui s'adresse aux personnes ayant déjà suivi une formation au co-développement.
EFFECTIF : entre 5 et 7 participant·e·s.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi une formation au co-développement et l'avoir pratiquée dans un contexte professionnel.

OBJECTIFS

- Adopter une analyse réflexive sur sa pratique et son rôle de facilitateur·rice
- Mesurer l'impact du co-développement sur son/sa client·e
- Réinvestir sa pratique du co-développement dans de nouveaux contextes professionnels

CONTENUS

- Cadre de confiance
- Posture
- Ecoute active
- Analyse réflexive

PROGRAMME DE FORMATION (2/2) ANALYSER SA PRATIQUE DE FACILITATEUR·RICE DE CODÉVELOPPEMENT

PROGRAMME

ADOPTER UNE ANALYSE REFLEXIVE SUR SA PRATIQUE ET SON RÔLE DE FACILITATEUR·RICE

- Identifier les points positifs de sa pratique et les axes d'amélioration
- Construire des pistes de progression

MESURER L'IMPACT DU CO-DEVELOPPEMENT SUR SON/SA CLIENT·E

- Cerner les apports et / ou difficultés du co-développement pour son/sa client·e
- Mettre en place un suivi avec le/la client·e

REINVESTIR SA PRATIQUE DU CO-DEVELOPPEMENT DANS DE NOUVEAUX CONTEXTES PROFESSIONNELS

- Adapter sa pratique du co-développement à de nouvelles situations
- Evaluer la pertinence de cet outil dans un contexte donné
- Cerner les aménagements à mettre en place
- Mixer sa pratique du co-développement à d'autres approches d'intelligence collective

Durée

Deux demi journées en distanciel.

Horaires

9h00-12h30

Évaluation

Mises en pratique et quizz.

Lieu

En distanciel, via un lien zoom transmis quelques jours avant la formation.

Tarifs

- Demandeurs·ses d'emploi / intermittent·e·s : 280 € TTC
- Salarié·e·s : 350 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION

(1/2)

EXPÉRIMENTER LES OUTILS DE LA FACILITATION ET LA POSTURE DE FACILITATEUR·RICE

Cette formation-action de deux jours entend transmettre aux participant.e.s une méthodologie et une pédagogie pour animer des réunions, des ateliers, des sessions de créativité, des groupes de travail, des équipes ou encore des formations.

Approche pédagogique

L'approche pédagogique retenue se centre sur un souci de transmission permanent entre les participant.e.s et l'intervenante dans une dynamique d'échanges entre pair.e.s.

Les participant.e.s seront invités à prendre des décisions pour la planification de leur expérience d'apprentissage. Afin de favoriser l'apprentissage, les contenus explorés durant la formation seront ceux qui suscitent le plus vif intérêt et enthousiasme des participant.e.s. Si l'ensemble des participant.e.s n'a pas l'intérêt d'explorer les mêmes contenus, l'intervenante sera à même de proposer des ateliers distincts.

Un temps collectif, nommé rétrospective, est prévu à chaque fin de journée pour permettre aux participant.e.s de rendre visible leurs avancées, leurs souhaits et là où ils bloquent.

PUBLIC

Professionnels.les du secteur culturel et de l'économie créative.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

CONTENUS

- Rôle et savoir être du facilitateur
- Outils d'intelligence collective
- Psychosociologie et dynamique de groupe

OBJECTIFS

- Préparer efficacement une rencontre collective
- Comprendre et expérimenter les outils de l'intelligence collective
- Comprendre, expérimenter et prendre la hauteur sur la posture facilitateur.trice
- Explorer les fondamentaux de la psychosociologie appliquée à la facilitation
- Construire et adapter le déroulé d'un atelier animé en intelligence collective en fonction des acteurs présents

PROGRAMME DE FORMATION

(2/2)

EXPÉRIMENTER LES OUTILS DE LA FACILITATION ET LA POSTURE DE FACILITATEUR·RICE

PROGRAMME

COMPRENDRE ET EXPÉRIMENTER LES OUTILS DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

- Identifier les notions et les outils d'intelligence collective et de co-construction
- Connaître les bases du cadre de sécurité
- S'approprier le cadre de sécurité

COMPRENDRE, EXPÉRIMENTER ET PRENDRE LA HAUTEUR SUR LA POSTURE FACILITATEUR·TRICE

- Comprendre le rôle du facilitateur
- Identifier la posture du facilitateur
- Expérimenter la posture de facilitateur

EXPLORER LES FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOSOCIOLOGIE APPLIQUÉE À LA FACILITATION

- Comprendre les clés de la mobilisation et l'implication des participants
- Cerner les bases de psychosociologie pour faire dialoguer et coopérer les acteurs entre eux

CONSTRUIRE ET ADAPTER LE DÉROULÉ D'UN ATELIER ANIMÉ EN INTELLIGENCE COLLECTIVE EN FONCTION DES ACTEURS PRÉSENTS

- S'approprier les étapes clés d'un atelier en intelligence collective
- Définir son objectif pour accompagner l'émergence d'idées
- Identifier le ou les outils adaptés à son objectif

Durée

2 jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Mise en situation et étude de cas.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
- Salarié.e.s : 700 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION

(1/2)

FACILITATION GRAPHIQUE : MÉTHODES ET OUTILS VISUELS

La facilitation graphique est une technique qui permet de :

- S'approprier les différentes méthodes de représentation visuelle de l'information (Mind Mapping, Sketchnotes, Scribing, Métaphores visuelles)
- Communiquer de façon visuelle et pertinente pour favoriser l'adhésion des équipes et faciliter le passage à l'action
- Acquérir les éléments de base d'une bibliothèque de formes et de personnages
- Utiliser le vocabulaire et la grammaire visuelle
- Structurer et hiérarchiser les informations

Moyens pédagogiques et encadrement

Des apports théoriques et de nombreux exercices pratiques.

OBJECTIFS

- RÉCOLTER les informations
- CARTOGRAPHIER les besoins
- ORGANISER les idées
- SYNTHÉTISER les contenus
- MODÉLISER les projets

PUBLIC

Toutes les personnes qui souhaitent communiquer leurs idées, leurs travaux, leurs actions, quelque soit leur niveau de responsabilité.
Nul besoin de savoir dessiner !

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

CONTENUS

- Connaissance des origines de la facilitation graphique
- Posture du facilitateur
- Acquisition des éléments de base d'une bibliothèque de formes et de personnages
- Grammaire visuelle
- Sketchnotes, mind mapping, scribing et métaphores visuelle

PROGRAMME DE FORMATION

(2/2)

FACILITATION GRAPHIQUE : MÉTHODES ET OUTILS VISUELS

PROGRAMME

PRATIQUER LE SKETCHNOTES, SCRIBING ET METAPHORES VISUELLES

- Connaître les origines de la facilitation graphique
- Adopter la posture du facilitateur graphique
- S'entraîner à l'utilisation des outils visuels pour en saisir l'impact et l'efficacité
- Hiérarchiser visuellement les informations

EXPÉRIMENTER LES OUTILS DU MANAGEMENT VISUEL DANS DIFFÉRENTES SITUATIONS

- Développer son écoute active
- Identifier les idées fortes
- Développer son esprit de synthèse et d'analyse
- Acquérir des éléments graphiques de base

Durée

2 jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Mise en situation et étude de cas.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
- Salarié.e.s : 700 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

Musiques actuelles



PROGRAMME DE FORMATION

(1/3)

ACCOMPAGNER LES PORTEUR.SE.S DE PROJETS DE MUSIQUE ENREGISTRÉE

Le secteur de la musique enregistrée a été profondément transformé ces 15 dernières années (dématérialisation, réseaux sociaux, streaming...). Les évolutions technologiques et leurs impacts sur les pratiques musicales ont radicalement modifié les modèles économiques, les métiers, les modes de production et de consommation. L'avènement de nouvelles esthétiques musicales majoritaires et de nouveaux modes de développement de projets sont venus aussi rebattre les cartes. Cette tendance globale s'est accélérée ces dernières années, notamment lors de la crise sanitaire.

Ces évolutions et leurs conséquences - notamment dans le rôle de l'artiste et ses relations à la filière - sont venues impacter les activités de production et d'édition phonographique. Elles sont venues de facto impacter la manière d'accompagner les projets phonographiques.

Comment fonctionne aujourd'hui la filière phonographique ? Quelles sont les principales et les nouvelles activités professionnelles autour des musiques enregistrées ? Quels en sont les modèles économiques ? Autant de questions que se pose toute personne désireuse d'accompagner des porteur.se.s de projets de musique enregistrée.

Cette formation vous propose donc de vous interroger sur ces différents aspects afin de vous permettre de mieux cerner les enjeux spécifiques de la production et de l'édition phonographique. A l'issue de ces trois jours, vous serez en capacité de comprendre la nature et la structuration des activités de production et d'édition phonographique, vous permettant ainsi de mieux accompagner les porteur.se.s de projet.

Durée

3 jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Outils et supports pédagogiques

un questionnaire d'entrée en formation sera transmis 15 jours avant le stage, les ressources documentaires de la FELIN, cartographies, diaporamas, infographies, padlet avec ressources documentaires.

Évaluation

Quizz, questionnaire de fin de formations.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.se.s d'emploi / intermittent.e.s : 840 € TTC
- Salarié.e.s : 1050 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

Formation co-construite avec La FELIN - Fédération Nationale des Labels Indépendants et De La Neige En Été



PROGRAMME DE FORMATION

(2/3)

ACCOMPAGNER LES PORTEUR.SE.S DE PROJETS DE MUSIQUE ENREGISTRÉE

OBJECTIFS

- Sensibiliser les personnes en charge d'accompagner les projets de production et édition phonographique aux enjeux spécifiques de ce secteur.
- Permettre aux personnes en charge d'accompagnement de comprendre la nature et la structuration des activités de production et d'édition phonographiques.

CONTENUS

- Propriété intellectuelle (droits d'auteurs, droits voisin)
- Cartographie des acteurs
- Chaîne de valeur de la musique enregistrée
- Commercialisation et ressources humaines
- Activités professionnelles liées au digital (création, streaming, marketing digital)
- Modèle économique (revenus, contrats, organisation)
- Les aides à la production et à l'édition phonographique

PUBLIC

- Les salarié.e.s des réseaux régionaux de Musiques Actuelles en charge d'accompagner leurs adhérents producteurs et éditeurs phonographiques
- Les chargé.e.s d'accompagnement (SMAC, dispositifs locaux...) en charge de conseiller et d'orienter les porteur.se.s de projet voulant structurer une activité de production et d'édition phonographique

EFFECTIF : 8 places par session.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

PROGRAMME DE FORMATION

(3/3)

ACCOMPAGNER LES PORTEUR.SE.S DE PROJETS DE MUSIQUE ENREGISTRÉE

PROGRAMME**JOUR 1****CONSOLIDER LA COMPRÉHENSION DE LA FILIÈRE PHONOGRAPHIQUE**

- Maîtriser les notions essentielles de la propriété intellectuelle (droits d'auteur et droits voisins) appliquées à la production et l'édition phonographique
- Réaliser la cartographie des acteurs du secteur de la production phonographique (producteurs, éditeurs phonographiques, organismes de gestion collective, syndicats, organismes professionnels...)
- Comprendre la chaîne de valeur de la musique enregistrée par une approche économique

JOUR 2**APPRÉHENDER LES ACTIVITÉS DE LA MUSIQUE ENREGISTRÉE**

- Identifier les étapes de la création à la commercialisation : activités, partenaires, fournisseurs, contractualisation
- Appréhender les ressources humaines nécessaires à un projet phonographique : métiers, compétences et conventions collectives
- Cerner les activités professionnelles spécifiques au digital : création, streaming et marketing digital

JOUR 3**ACCOMPAGNER LES PORTEUR.SE.S DE PROJET FACE AUX ENJEUX ACTUELS DE LA FILIÈRE PHONOGRAPHIQUE**

- Comprendre les dynamiques actuelles des marchés de la musique enregistrée
- Comprendre les modèles économiques des acteurs du secteur phonographique : revenus, organisation, contrats
- Connaître les aides à la production et à l'édition phonographique

PROGRAMME DE FORMATION

(1/3)

APPRÉHENDER LES MUTATIONS RÉCENTES DE L'INDUSTRIE MUSICALE DANS SA FONCTION D'ACCOMPAGNATEUR.RICE

Les innovations technologiques dans le domaine de la création (home studio, MAO), l'émergence de nouvelles esthétiques musicales et leur redéfinition mais également la promotion ou l'essor du streaming sont autant de paramètres qui ont pu modifier, en profondeur, le cadre de développement d'un projet musical et son processus de professionnalisation.

Les impacts sont multiples : complexification des modes de rémunération, prépondérance de la communication, évolution de la consommation musicale, des rythmes des sorties, diversification des métiers et acteurs dans la filière musicale mais également formes artistiques inédites faisant naître de nouveaux besoins chez des porteur.se.s de projets aux profils hétérogènes.

Ces conséquences ont ainsi modifié la manière de les accompagner et tendent à redéfinir durablement les compétences à activer chez une personne accompagnatrice.

Cette formation vous propose d'acquérir une compréhension globale de ces mutations qu'elles soient esthétiques et technologiques.

Par des analyses partagées de ces nouveaux enjeux, elle permettra également de qualifier les changements dans l'activité d'accompagnateur.rice afin d'adapter vos réponses aux besoins des artistes et des porteur.se.s de projets.

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Outils et supports pédagogiques

Un questionnaire d'entrée en formation sera transmis 15 jours avant le stage, exemples de trames et d'outils, padlet avec ressources documentaires.

Évaluation

Cas pratiques, questionnaire de fin de formation.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.se.s d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
- Salarié.e.s : 700 € TTC. Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION

(2/3)

APPRÉHENDER LES MUTATIONS RÉCENTES DE L'INDUSTRIE MUSICALE DANS SA FONCTION D'ACCOMPAGNATEUR.RICE

CONTENUS

- Mode de diffusion et de consommation de la musique
- Nouvelles tendances musicales
- La modification des profils des porteurs de projets et de leurs besoins
- Les mutations dans l'activité d'accompagnement et ses compétences
- Les nouvelles problématiques liées à l'activité

OBJECTIFS

- Comprendre les changements récents de l'industrie musicale et mesurer leurs impacts sur les mécanismes de développement des projets musicaux ;
- Analyser ces impacts et les modifications induites sur l'activité d'accompagnement.

PUBLIC

- Les personnes en charge de dispositifs d'accompagnement des projets de Musiques Actuelles (SMAC, dispositifs locaux...);
- Les personnes en charge d'encadrement ou de direction de structures de Musiques Actuelles

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

PROGRAMME DE FORMATION

(3/3)

APPRÉHENDER LES MUTATIONS RÉCENTES DE L'INDUSTRIE MUSICALE DANS SA FONCTION D'ACCOMPAGNATEUR.RICE

PROGRAMME

JOUR 1

DES PRATIQUES EN CONSTANTES MUTATIONS : CAUSES, CONSÉQUENCES ET IMPACTS SUR LES PROJETS MUSICAUX

- Identifier les évolutions de la consommation musicale (logique de propriété ou logique d'accès, dématérialisation de la musique, renforcement capacitaire, consommation de la musique en flux etc...);
- Mesurer l'impact de ces mutations sur la création et l'offre musicale;
- Identifier les nouvelles tendances esthétiques de l'offre musicale et sa redéfinition (invisibilisation des courants musicaux);
- Identifier les évolutions de l'environnement créatif du musicien (MAO, home studio, agrégateur, réseaux sociaux...) et leurs conséquences sur le processus de professionnalisation.

JOUR 2

LES CHANGEMENTS SUR L'ACTIVITÉ D'ACCOMPAGNATEUR.TRICE

- Identifier la structuration des nouvelles esthétiques musicales et leurs modes de développement ainsi que les nouveaux profils des porteurs de projets;
- Mesurer les modifications induites sur l'activité d'accompagnateur.rice et les compétences à activer dans le cadre de sa fonction;
- Identifier de nouveaux outils de suivi et de développement de projets en phase avec ces nouvelles pratiques;
- Identifier les différents dispositifs (aides financières, repérage etc...) mobilisables permettant d'adapter son offre à ces nouveaux enjeux.

PROGRAMME DE FORMATION

(1/2)

CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL DES MUSICIEN.NE.S

La filière musicale est constituée de secteurs d'activités diversifiés qui possèdent leurs spécificités et leurs lexiques propres.

Définir de manière précise le rôle de chacun de ces acteurs et d'y poser les mots justes est primordial dans l'orientation et le conseil des musicien.ne.

La connaissance des composantes de cet environnement, des interactions contractuelles au langage professionnel, permet une orientation plus efficace des musicien.ne.s les aidant à opérer des choix éclairés liés à leur activité.

Quelle est la différence entre un label et un éditeur musical ? Qu'est-ce qu'un agrégateur ? Comment se rémunèrent-ils ? Quels contrats les lient ?

Ces deux jours de formations permettront aux apprenant.e.s de répondre à ces questions dans la perspective de pouvoir conseiller au mieux les musicien.ne.s dans le cadre de leurs missions.

PUBLIC

Personnes en charge de conseiller ou d'orienter les musicien.ne.s de Musiques Actuelles, dans le cadre de leurs missions professionnelles.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

OBJECTIFS

- Cerner les différents acteurs de la filière musicale, leurs missions et leurs activités
- Identifier les relations contractuelles entre ses acteurs et leurs sources de revenus

CONTENUS

Métiers de l'édition musicale, de la production et de l'édition phonographique, de la production et de l'exploitation de spectacles vivants, du management, organismes de gestion collective et organismes professionnels, licences d'entrepreneur du spectacle.

PROGRAMME DE FORMATION

(2/2)

CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL DES MUSICIEN.NE.S

PROGRAMME

JOUR 1

LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA FILIÈRE MUSICALE : LEURS RÔLES, LEURS ACTIVITÉS ET LEURS ENJEUX

- Identifier les acteurs de la filière
- Distinguer les activités professionnelles de chacun de ces acteurs
- Expliquer leurs rôles auprès des artistes

JOUR 2

INTERDÉPENDANCE DES ACTEURS : RELATIONS CONTRACTUELLES, ENJEUX RÉGLEMENTAIRES ET ÉCONOMIQUES

- Cerner les différentes relations contractuelles de la filière musicale
- Identifier la nature des revenus des artistes et de leurs partenaires
- Distinguer les enjeux des modèles économiques des projets musicaux

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Outils et supports pédagogiques

Un questionnaire d'entrée en formation sera transmis 15 jours avant le stage, cartographies, diaporamas, infographies, padlet avec ressources documentaires.

Évaluation

Quizz, questionnaire de fin de formation.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.se.s d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
- Salarié.e.s : 700 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION

(1/2)

CONSTRUIRE UN PROGRAMME D' ACTIONS D' ACCOMPAGNEMENT

Penser un programme d'actions d'accompagnement à destination des musicien.nes, ou des porteur.se.s de projets musicaux exige une première lecture fine de leurs activités, au regard des missions de la structure accompagnatrice. Cette phase fondamentale - lors de laquelle se fonde une relation humaine et professionnelle - doit permettre également une analyse détaillée et partagée qui permet la construction d'un futur processus d'accompagnement.

Celui-ci est activé par un travail d'ingénierie, de créativité couplée à une connaissance de la filière musicale mais également d'un contexte de mise en œuvre (ressources mobilisables, territoire...).

En analysant les différentes phases et formes d'accompagnement et en explicitant les paramètres qui la régissent, cette formation vous propose la prise en main d'outils et de méthodes visant à l'élaboration d'actions d'accompagnement articulées et répondant aux besoins des projets que vous accompagnez.

OBJECTIFS

- Identifier les besoins d'un projet musical et définir des objectifs précis d'accompagnement
- Concevoir un programme d'actions adapté aux objectifs et en mesurer les impacts

PUBLIC

Professionnel.le.s en charge de concevoir et de mettre en œuvre des actions d'accompagnement pour les musicien.ne.s de Musiques Actuelles dans une démarche de professionnalisation

PRÉ-REQUIS

Maîtrise de la cartographie des acteurs de la filière et de leurs activités (avoir suivi la formation formation "Connaître l'environnement des musicien.ne.s")

CONTENUS

Méthodes d'entretien, méthodes de collecte et de traitement de l'information, modes et postures d'accompagnement, nature des activités d'accompagnement, planification, budgétisation, évaluation.

PROGRAMME DE FORMATION

(2/2)

CONSTRUIRE UN PROGRAMME D'ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

PROGRAMME

JOUR 1

DÉFINIR DES OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT SUR LA BASE D'UN DIAGNOSTIC DÉTAILLÉ

- Construire une trame adaptée au projet pour collecter et traiter les informations
- Etablir un diagnostic : analyse des informations, identification des points saillants et des enjeux, définition des problématiques
- Formuler des objectifs d'accompagnement adaptés, opérationnels et partagés avec les personnes accompagnées.

JOUR 2

METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME D'ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

- Choisir et hiérarchiser les actions d'accompagnement répondant aux objectifs
- Identifier les ressources mobilisables et celles à acquérir : calendrier et budget prévisionnels
- Définir les indicateurs pour mesurer les impacts du programme d'accompagnement

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Outils et supports pédagogiques

Un questionnaire d'entrée en formation sera transmis 15 jours avant le stage, exemples de trames et d'outils, padlet avec ressources documentaires.

Évaluation

Cas pratiques, questionnaire de fin de formation.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
- Salarié.e.s : 700 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION

(1/3)

CONSTRUIRE ET MENER UN ATELIER D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'objectif de cette formation est de permettre à des artistes musiciens de se questionner sur leurs pratiques artistiques afin de les mettre au service d'une transmission pédagogique.

Ainsi, au cours de ces 5 jours, les participant.e.s seront amené.e.s à travailler leur posture afin de sensibiliser les différents publics rencontrés au processus de création et d'expression artistique. Cette formation leur permettra d'acquérir des outils théoriques et pédagogiques concrets pour mener à bien ces ateliers et favoriser l'épanouissement et l'intégrité de chacun.e.

Moyens et méthodes pédagogiques

Afin d'engager le·la stagiaire dans son parcours de formation, la méthode active sera privilégiée.
Divers types de publics seront accueillis pour expérimenter les savoirs et les outils exposés dans la journée.

Moyens techniques

Chaque stagiaire devra venir avec son ordinateur et son instrument de prédilection. Le lieu d'accueil, Pôle Sud - centre de formations musicales de St Vincent de Tyrosse (40) permet également d'accueillir des groupes pour les ateliers de mise en situation dans un auditorium.

Evaluations formatives

Après un diagnostic personnalisé des acquis en début de formation, nous procéderons à des évaluations formatives tout au long des mises en situation proposées. Un temps d'évaluation sommative post-for-

mation est prévu sur la mise en place d'un atelier par le·la stagiaire. Il fera l'objet de retours et commentaires sur la cohérence, la bonne conduite et la réalisation de l'action culturelle.

PUBLIC

Artistes musiciens ayant, ou non, une pratique de l'action culturelle ou souhaitant approfondir leurs compétences dans ce domaine.

NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S :
10 personnes maximum.

PRÉ-REQUIS

Avoir un ou plusieurs projets de musiques actuelles et de spectacle vivant.

OBJECTIFS

- Identifier les différents acteurs et réseaux de l'action culturelle
- Cerner les différents circuits d'aides et cerner le cadre légal
- Distinguer les différentes parties prenantes et leur champ d'action
- Définir son positionnement et sa posture en tant qu'artiste
- Concevoir et valoriser son projet d'action culturelle
- Construire et expérimenter une boîte à outils pédagogiques de pratique musicale et créative
- S'adapter aux différents types de publics

Formation co-construite avec LMA
- Landes Musiques Amplifiées



PROGRAMME DE FORMATION

(2/3)

CONSTRUIRE ET MENER UN ATELIER D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

PROGRAMME

JOUR 1

MATIN

Introduction des stagiaires et du contenu de la formation

- Identifier les différents acteurs et réseaux de l'action culturelle
- Identifier l'environnement institutionnel et partenarial
- Lister et hiérarchiser les principaux acteurs de l'action culturelle

Cerner les différents circuits d'aides et cerner le cadre légal

- Décrire les différents dispositifs de financement
- Reconnaître les leviers de financement adaptés à son projet
- Cerner le cadre légal

APRÈS-MIDI

- Cerner les enjeux d'un programme pédagogique et les contraintes de l'enseignant
- Décrire les points d'articulation entre son projet artistique et le programme pédagogique
- Analyser un processus de médiation artistique

JOUR 2

MATIN

Concevoir & valoriser son projet d'action culturelle

- Développer un argumentaire autour de son projet d'action culturelle
- Formaliser un dossier d'action culturelle

APRÈS-MIDI

Concevoir une séance pédagogique

- Formuler des objectifs pédagogiques
- Structurer sa séance pédagogique en fonction du public ciblé
- Identifier et sélectionner les outils pédagogiques adaptés à son public

JOUR 3

MATIN

Expérimenter la posture d'un participant

- Créer une chanson collectivement dans un temps contraint
- Distinguer les différentes formes de restitution
- Cerner les enjeux de la posture à adopter face à un groupe
- Identifier le cadre et outils mis en place par l'artiste intervenant

PROGRAMME DE FORMATION

(3/3)

CONSTRUIRE ET MENER UN ATELIER D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

JOUR 4

MATIN

Construire sa boîte à outils de pratique musicale & créative

- Reconnaître des outils pédagogiques de pratique ou de création
- Adapter les outils au public ciblé

APRÈS-MIDI

Expérimenter un outil de pratique musicale

- Préparer une séance en fonction d'un outil choisi et d'un public ciblé
- Animer la séance face au public ciblé

JOUR 5

MATIN

Concevoir l'architecture de son prochain atelier d'EAC

- Préparer une séance pédagogique adaptée au public
- Présenter le contenu de sa séance au groupe de stagiaires & temps d'échange
- Réaliser le bilan de l'action de formation vécue

APRÈS-MIDI

- Bilan de la semaine
- Retour sur expérience

Durée

5 jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Lieu et accès

Pôle Sud, Voie Romaine, 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse.

- En Bus : Arrêt "Saint-Vincent de Tyrosse-Lycée" Yégo lignes : 1A, 1B, 2
- En train : Gare "Saint Vincent de Tyrosse" + 15 minutes à pied
- En vélo : <https://www.geovelo.fr/>
- Co-voiturage : <https://www.mobicoop.fr/>

La Communauté de communes MACS met à votre disposition un site dédié à la mobilité douce sur le territoire.

Retrouvez toutes ces infos sur le site dédié Mobi MACS : <https://www.mobi-macs.org/>

Tarifs

- Demandeurs.ses d'emploi / intermittent.e.s : 1400 € TTC
- Salarié.e.s : 1750 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

Pratiques responsables



« Un apport théorique et pratique bien délimité. Un chouette travail d'introspection, de réflexion et de partage de diagnostics. »

V.B stagiaire Formation Acquérir et appliquer des pratiques responsables pour son projet culturel.



PROGRAMME DE FORMATION

(1/2)

ACQUÉRIR ET APPLIQUER DES PRATIQUES RESPONSABLES POUR SON PROJET CULTUREL

Les enjeux sociaux et écologiques sont de plus en plus importants pour les acteurs culturels, les comprendre et s'en saisir est un premier pas.

Être capable de les mettre en pratique dans son quotidien professionnel au sein d'une organisation culturelle nécessite des compétences complémentaires.

La responsabilité sociétale des organisations (RSO) permet avant tout d'acquérir une forte capacité à : travailler avec son territoire, développer des relations humaines et professionnelles constructives, valoriser des formes d'engagements, faire des choix éthiques et cohérents en lien avec les finalités de son projet culturel.

Elle est un des outils pour développer durablement une organisation culturelle, un événement, une action sur un territoire.

CONTENUS

- Identification et rôle des parties prenantes
- Principes RSO
- Analyse de l'impact ESE de son projet
- Mise en place d'un plan d'action

PUBLIC

INDIVIDUS : salarié-e-s d'une organisation de l'économie créative.

ORGANISATIONS : à partir de 3 membres salariés de la même organisation, avec au minimum 1 personne de la direction. Prendre contact.

EFFECTIF : 10 personnes maximum.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de responsabilité sociétale des organisations (RSO)
- Identifier et analyser ses pratiques en tenant compte de ses parties prenantes
- Construire de nouveaux processus de décisions éthiques et durables sur son territoire

PROGRAMME DE FORMATION

(2/2)

ACQUÉRIR ET APPLIQUER DES PRATIQUES RESPONSABLES POUR SON PROJET CULTUREL

JOUR 1

IDENTIFIER SES PARTIES PRENANTES

- Comprendre le périmètre de son organisation et son territoire d'action
- Distinguer ses parties prenantes sur l'ensemble de l'activité
- Définir, analyser la nature et les attentes des relations avec les parties prenantes

JOUR 2

ANALYSER SES IMPACTS ESE* ET SES RELATIONS AUX PARTIES PRENANTES

- Comprendre le périmètre d'activité de l'organisation et les actions du projet.
- Analyser les impacts ESE* de son projet et les attentes des parties prenantes
- Réaliser une analyse de cycle de vie d'une action ou d'un projet

JOUR 3

INTERROGER SES PRATIQUES

- Comprendre le périmètre de son organisation et son territoire d'action
- Distinguer ses parties prenantes sur l'ensemble de l'activité
- Définir, analyser la nature et les attentes des relations avec les parties prenantes

Durée

3 jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, construction d'outils, quizz.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.e.s d'emploi / intermittent.e.s : 840 € TTC
- Salarié.e.s : 1050 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

Transmission et accompagnement



PROGRAMME DE FORMATION ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

(1/2)

Les mutations que nous vivons dans les espaces professionnels nous obligent régulièrement à modifier nos pratiques. Ces mutations peuvent être de différentes natures (organisationnelles, économiques, écologiques, sociales...) et peuvent parfois être difficiles à accepter, à titre individuel, et à accompagner collectivement.

La réalité de terrain démontre souvent qu'accompagner ces changements ne peut se résoudre qu'à la mise en place de solutions « techniques ». Les résistances, habitudes ancrées sont souvent des freins au changement de pratiques contre lesquels il est difficile de lutter.

Cette formation propose des clés de lecture pour mieux comprendre ce qui se cache derrière le changement. Son contenu se base en grande partie sur les sciences sociales et sur la proposition d'interroger ses pratiques professionnelles. Durant la première partie (module 1), les participants aborderont les notions de changement en s'appuyant sur différentes théories, la mise en pratique individuelle et des temps d'échanges en binômes et collectifs.

Un temps de reconnexion avec les contenus abordés en module 1 sera proposé à distance puis sera suivi par une journée, en présentiel, de « mise en pratique ».

Méthodes pédagogiques

Cette formation proposera d'aborder les contenus via différents méthodes pédagogiques :

- Exposition de modèles théoriques
- De façon active via l'expérience des stagiaires
- De façon démonstrative

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s en posture d'accompagnement d'acteurs, chargée de mission, personne en situation d'encadrement.

PRÉ-REQUIS

Être en situation d'accompagnement dans sa pratique professionnelle, être prêt·e à ré-interroger, explorer ses pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- Reconnaître les processus cognitifs et émotionnels du changement
- Cerner et accompagner les enjeux de chaque étape dans la dynamique de changement
- Identifier les 3 postures professionnelles d'accompagnement et les adapter au contexte rencontré
- Analyser sa pratique professionnelle au regard des contenus abordés

CONTENUS

- Les différents modèles de changement
- Les Résistances et besoins
- Les postures

PROGRAMME DE FORMATION (2/2) ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

PROGRAMME

RECONNAITRE LES PROCESSUS COGNITIFS ET ÉMOTIONNELS DU CHANGEMENT

- Identifier chez son interlocuteur l'étape du changement qui est en train d'être traversé à partir de différents modèles théoriques
- Analyser ses pratiques professionnelles en fonction des modèles abordés

CERNER POUR CHAQUE ÉTAPE DU CHANGEMENT LES ENJEUX ET BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- Identifier les résistances et reconnaître les besoins sous-jacents
- Pratiquer l'écoute active

IDENTIFIER LES 3 POSTURES PROFESSIONNELLES POUR LES ADAPTER AU CONTEXTE RENCONTRE

- Différencier les différentes postures
- Adapter sa posture aux étapes du changement

Durée et horaires

Trois jours et demi organisés de la manière suivante :

- Module 1 (2 jours en présentiel) : de 9h30 à 17h30
- Module 2 (3 heures en visio en sous-groupe) : horaires à préciser avec le groupe
- Module 3 (1 journée en présentiel) : de 9h30 à 17h30

Évaluation

Mises en situation.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

En distanciel (Module 2) via un lien zoom transmis quelques jours avant.

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 980 € TTC
- Salarié.e.s : 1200 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : nous contacter
- Professionnel.les de la musique et des variétés, plus d'informations sur la tarification ici : <https://www.musique-na.org/appels-a-projets/accompagnement-au-changement/>

PROGRAMME DE FORMATION (1/2) FONCTION TUTORALE

Le tutorat consiste à accompagner une personne pour lui permettre de progresser dans son parcours professionnel.

Devenir tuteur·rice implique une posture différente de celle d'un·e formateur·rice. Il s'agit de s'adapter au contexte de travail et à la ou au tuteur·e.

Ainsi, cette formation permettra aux participant·e·s de cerner tous les enjeux de la fonction tutorale au sein d'une entreprise et d'accompagner le ou la tuteur·e dans l'intégralité de son parcours, de l'intégration à l'évaluation.

CONTENUS

- Les aspects de la fonction tutorale
- L'environnement du tutorat
- Les rôles du tuteur
- Les temps du tutorat
- Les étapes d'intégration du tuteur
- Analyse de sa démarche de tuteur
- Les situations de travail apprenantes
- L'évaluation et le tutorat

PUBLIC

Professionnel·le·s du secteur culturel et créatif exerçant une fonction tutorale.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

OBJECTIFS

- Connaître les aspects de la fonction de tuteur·rice
- Accompagner le ou la stagiaire durant son parcours au sein de l'entreprise
- Se situer dans la démarche du tutorat
- Former en situation de travail
- Évaluer le parcours du ou de la stagiaire ou alternant·e

PROGRAMME DE FORMATION FONCTION TUTORALE

(2/2)

PROGRAMME

CONNAÎTRE LES ASPECTS DE LA FONCTION DE TUTEUR-RICE

- Définir la fonction de tuteur.rice
- Situer l'environnement du tutorat
- Décrire les rôles des tuteur.rice.s
- Exercer la fonction de tuteur.rice.s

ACCOMPAGNER LE-LA STAGIAIRE OU ALTERNANT-E DURANT SON PARCOURS

- Décrire les temps de tutorat
- Concevoir les étapes d'intégration du-de la tuteuré-e

SE SITUER DANS LA DÉMARCHE DU TUTORAT

- Analyser sa démarche de tuteur.rice
- Evaluer son rôle de tuteur.rice (rapporter les actions qui ont été menées)
- Organiser les prochaines étapes du tutorat

FORMER EN SITUATION DE TRAVAIL

- Identifier des situations de travail apprenantes
- Décrire les différentes formes d'apprentissage

EVALUER LE PARCOURS DU-DE LA STAGIAIRE OU ALTERNANT-E

- Identifier le contexte d'évaluation
- Définir l'objectif de l'évaluation
- Choisir les moyens et mesurer le niveau du-de la stagiaire ou alternant-e
- Partager l'évaluation avec le-la stagiaire ou alternant-e

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Quizz, mises en situation, études de cas, ...

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.ses d'emploi / intermittent.e.s : 560 € TTC
- Salarié.e.s : 700 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

PROGRAMME DE FORMATION FORMATION DE FORMATEURS-RICES

(1/3)

S'il s'avère indispensable, lorsqu'on souhaite devenir formateur.rice, de posséder une expertise, ancrée dans une pratique professionnelle, cela demeure cependant insuffisant pour intervenir en formation. Il est tout aussi essentiel de savoir construire sa formation, de penser et concevoir les processus d'apprentissage au niveau de l'individu et du groupe. Cela engage tout un chacun-e à professionnaliser la fonction de formateur.

Le-la formateur.rice lors d'une intervention doit expliciter ses intentions pédagogiques, il.elle doit savoir où il va et vers quelle destination il emmène son groupe en formation, afin de créer un lien sécurisant entre lui-elle et les stagiaires, entre les stagiaires eux-mêmes et réunir toutes les conditions nécessaires pour que ces liens rendent le groupe vivant, autrement dit acteur de la formation.

Pour ce faire, lors de cette formation vous mettez en œuvre une méthode pour concevoir une formation, l'animer avec aisance et en évaluer les apports.

Méthode pédagogique

L'approche pédagogique retenue se centre sur un souci de transmission permanente entre les participant.e.s et les intervenant.e.s.

L'intention pédagogique est de favoriser, entre participant.e.s et intervenant.e.s, une posture co-apprenant.e.s par des méthodes de pédagogie active.

PUBLIC

Professionnel-le-s du secteur culturel et de l'économie créative.
EFFECTIF : 12 personnes maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

OBJECTIFS

- Concevoir une action de formation en appliquant les principes d'une pédagogie par les objectifs.
- Évaluer les apprentissages.
- Animer une formation.

PROGRAMME DE FORMATION FORMATION DE FORMATEURS·RICES

(2/3)

MODULE 1

Contenus

- Les données initiales à connaître
- Les objectifs en formation
- Les étapes de l'ingénierie pédagogique
- La progression pédagogique
- Identification des supports pédagogiques
- Stratégie favorisant l'analyse réflexive

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Programme

MODULE 1 : « CONCEVOIR UNE ACTION DE FORMATION »

- Identifier les données à connaître avant la conception d'une action de formation
- Formuler des objectifs en formation
- Structurer son action de formation
- Composer une stratégie pédagogique
- Identifier la place des contenus ou ressources de formation
- Identifier et expérimenter des supports pédagogiques de conception et d'exposition de l'action de formation
- Sélectionner des activités pédagogiques pertinentes

INTERSESSION

Production d'un livrable « Concevoir le scénario d'une séance pédagogique »

MODULE 2

Contenus

- Le système d'évaluation en formation
- Les niveaux d'évaluation de Kirckpatrick
- Les obligations réglementaires de l'évaluation
- Les processus d'apprentissage et la phase évaluative
- Les types d'évaluations pédagogiques et les supports d'évaluation

Durée

Une journée en présentiel.

Programme

MODULE 2 : « EVALUER UNE ACTION DE FORMATION »

- Identifier les fonctions et démarches possibles de l'évaluation
- Repérer les niveaux et les types correspondants d'évaluation en formation
- Repérer les obligations légales et réglementaires de l'évaluation
- Distinguer les types d'évaluations pédagogiques
- Concevoir et planifier une stratégie d'évaluation
- Identifier les supports, outils et modes d'évaluation pédagogique
- Lister les grandes étapes de construction de supports d'évaluation

PROGRAMME DE FORMATION FORMATION DE FORMATEURS·RICES

(3/3)

MODULE 3

Contenus

- Le rôle du formateur : attitude et posture
- Les outils du formateur
- Structuration d'une animation
- Activités d'apprentissage et public
- Gestion des situations difficiles

Durée

Deux jours consécutifs en présentiel.

Programme

MODULE 3 : « ANIMER UNE FORMATION »

- Caractériser la fonction du formateur animateur
- Appliquer des outils de gestion de l'animation pédagogique
- Appliquer des techniques d'animation
- Identifier les caractéristiques de l'adulte apprenant
- Structurer ses animations
- Expérimenter la fonction évaluative d'une activité pédagogique
- Repérer les activités d'apprentissage adaptées au contexte de formation et au public
- Repérer et gérer les situations difficiles

Durée

Cinq journées en présentiel.

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Évaluation formative et sommative: quizz, étude de cas, mises en situation.

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Tarifs

- Demandeurs.es d'emploi / intermittent.e.s : 1400 € TTC
- Salarié.e.s : 1750 € TTC.
Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO
- Particuliers : Nous contacter

Modalités d'inscription et financement



MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Intéressé-e-s par une formation ? Petite recette d'une inscription réussie :

Étape I

Contactez-nous par mail ou téléphone.

Étape II

Partagez-nous votre besoin lors d'un échange téléphonique et identifions ensemble la formation qui nourrira votre montée en compétences.

Étape III

Recevez le devis et programme du jour adaptés à votre demande.

Étape IV

Retournez-nous le devis signé par votre employeur puis entreprenez votre demande de prise en charge auprès de votre financeur. Une fois l'accord de prise en charge reçu, nous vous enverrons la convention et le questionnaire d'entrée en formation.

Étape V

7 jours avant la formation, la convocation arrive à point dans votre boîte mail.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

SALARIÉ·E·S

Si vous désirez développer vos compétences sur votre temps de travail ou effectuer une reconversion professionnelle, il existe plusieurs possibilités. Commencez par informer votre employeur de votre souhait de formation, ce dernier pourra :

- Soit financer votre formation sur les fonds propres de l'entreprise dans le cadre du plan de développement des compétences
- Soit solliciter le financement de votre formation via l'OPCO auquel il est rattaché.

Que vous soyez en recherche active d'un emploi ou que vous souhaitiez vous orienter vers un nouveau domaine professionnel, il existe des solutions de financement :

- [L'Aide Individuelle à la Formation](#) (AIF)

Vous êtes licencié·e économique (CSP) ?

- Le contrat de Sécurisation Professionnelle

Vous avez moins de 26 ans ?

- L'Aide Individuelle à la Formation (AIF) peut être cumulable avec le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ).

INDÉPENDANTS

Les indépendant·e·s bénéficient personnellement du droit à la formation professionnelle continue.

Ils versent une contribution à la formation professionnelle. En contrepartie, ils peuvent bénéficier du financement de leur formation.

Nous pouvons vous renseigner, n'hésitez pas à nous contacter.

DEMANDEURS D'EMPLOI

« Même en visio, la formation était très bien pensée, très pertinente, dynamique, pas trop chargée comme souvent.

Et le fait d'avoir un rendez-vous par semaine est un bon rythme qui permet d'intégrer sans être surchargée. »

M.C, stagiaire de la formation Faciliter l'intelligence collective à distance



« Super, un bon équilibre entre la théorie et la pratique. »

M.EJ, stagiaire de la formation Facilitation graphique



Conseil



CONFER C'EST AUSSI...

DES ACCOMPAGNEMENTS SUR MESURE

Lors de nos accompagnements, nous nous appuyons sur les ressources existantes pour agir comme un levier de «codéveloppement».

Il ne s'agit pas pour nous de nous substituer aux parties prenantes mais de favoriser l'émergence d'idées et de réflexions, grâce aux échanges, à la constitution de groupes de travail et à la collaboration de chacun.

- Mobiliser l'intelligence collective
- Favoriser l'innovation et l'expérimentation
- Mettre en lumière votre projet et ses principes d'action
- Mettre en perspective les emplois et les compétences
- Reconnaître les talents individuels, valoriser les ressources internes, rendre visible les compétences
- Favoriser la projection vers une vision commune

Exemples de thématiques abordées

- Organisation interne, accompagnement au changement
- Gestion des recrutements
- Recrutement
- Aide à l'élaboration ou mise à jour d'outils RH
- Co-construction d'une vision stratégique RH
- Mutualisation
- Mise en place d'une démarche de responsabilité sociétale des organisations
- Prise en main des techniques d'intelligence collective

Nous joindre



CONTACTS & ACCÈS

Site web

<https://confer-culture.org/>

Téléphone

09 72 61 21 59

E-mail

Informations générales :
contact@confer-culture.org

Inscriptions, devis, conseils :
julia.vincent@confer-culture.org

Adresse

Les locaux de CONFER se trouvent au sein du complexe du Centre d'affaires J.-J. Bosc / Bâtiment 7 :

**388, boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles**

- À 10 Min en bus ou en tram de la Gare Saint-Jean (Bordeaux)
- Tram C - Arrêt Terres Neuves
- Bus 11 - Arrêt Auriac
- Parking vélo et voiture place

RÉFÉRENT HANDICAP

La coopérative dispose d'une référente handicap ayant pour but de favoriser au mieux l'accessibilité de son offre pédagogique. En fonction du public et de ses besoins nous organisons la formation dans un espace adapté et accessible.

Référente handicap

Julia Vincent : julia.vincent@confer-culture.org // 09 72 61 21 59

RESTEZ INFORMÉ·E·S


Newsletter

Pour rester informé·e·s sur les dates et les nouvelles formations, renseignez votre adresse e-mail via le formulaire présent à la page Contact ou la page d'accueil de notre site :

<https://confer-culture.org/informations-pratiques/contact/>

Réseaux sociaux

 @CONFER.culture

 confer-culture/



**Partageons nos
compétences.**

SCIC CONFER – Siret 827 595 836 00012